

# L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE LUNDI 27 JUIN 1994

ALAIN FINKIELKRAUT

## Sur des chemins ouverts

Le philosophe prône la critique de tous les extrêmes

ANTOINE ROBITAILLE

Nationaliste ou non, Alain Finkielkraut? «On ne fait plus la distinction entre l'expression du sentiment national et sa pathologie». En 1987, avec *La défaite de la pensée*, les anti-nationalistes voyaient en lui un allié de taille. Avec *Le mécomtemporain* en 1991, on lui reprocha d'avoir retourné sa veste. En réduisant son livre à une «célébration du mysticisme national de Péguy», *Le Magazine Littéraire* lui prêta l'ambition de fonder une «pensée réactionnaire». A «l'heure des régressions identitaires», un tel livre était presque considéré comme dangereux. Or, dans *Comment peut-on être Croate?*, en 1993, et plus récemment dans *Le crime d'être né*, le directeur de la revue *Le messager européen* en remet. Finkielkraut s'y fait moraliste, s'abreuvant toujours chez les dreyfusards, mais, surtout, y soutient l'aspiration nationale de petits peuples balkaniques. A ses yeux, en faisant l'indépendance, la Croatie et la Slovaquie ont davantage cédé «à l'appel du large, donc de l'ouverture sur l'Europe et sur le monde», qu'à l'appel de la race.

Quoi? Lui, l'intellectuel contempteur d'Herder, lui, qu'on citait *ad nauseam* au Québec, dans la très fédéraliste revue *Cité Libre*, lui, qu'on présentait comme un argument d'autorité et pourfendeur anti-nationaliste, en devenait le défenseur et affirmait la légitimité d'une revendication identitaire? Était-il tombé sur la tête?

«Je ne vois nulle contradiction entre ces livres», répond Alain Finkielkraut. Ses livres ne se contredisent sans doute pas car notre auteur refuse de bloquer les chemins de la pensée. Et penser, à l'époque «des régressions identitaires» tant décriées, c'est ouvrir tous les chemins devant soi, pouvoir critiquer tous les extrêmes. Non seulement le nationalisme extrême, mais aussi toutes les nouvelles idéologies, orthodoxies, ou cathéchismes, qui nous mettent «en demeure de marcher droit et de penser correctement». Pensées qui, en d'autres termes, bloquent les chemins, mènent à des cul-de-sac.

Pour Finkielkraut, parmi ces nouvelles orthodoxies, il y a indubitablement l'antiracisme qu'il dénonce vertement dans *Le crime d'être né*, petite plaquette publiée cette année. «L'orthodoxie antiraciste, affirme-t-il, a des effets désastreux dans la réalité. Nous sommes témoins en Europe de l'extraordinaire indifférence des antiracistes patentés, officiels, titularisés devant la première guerre raciste et d'expansion territoriale depuis 1945. Ce que je dénonce, c'est l'imposture de cet antiracisme qui, sous couleur de s'attaquer au danger de la xénophobie, ne voit pas le racisme là où il est et là où il s'exerce».

«Il y a toujours du nationalisme chez ceux qui dénoncent le nationalisme».

«Cet aveuglement tient à un usage désastreux du concept de nationalisme, explique Finkielkraut. C'est à cause de cette confusion entre nationalisme et pathologie que l'on a adopté une attitude de neutralité face à la guerre en Yougoslavie, que l'agression n'a pas été dénoncée à temps, que l'on a toléré l'indolence».

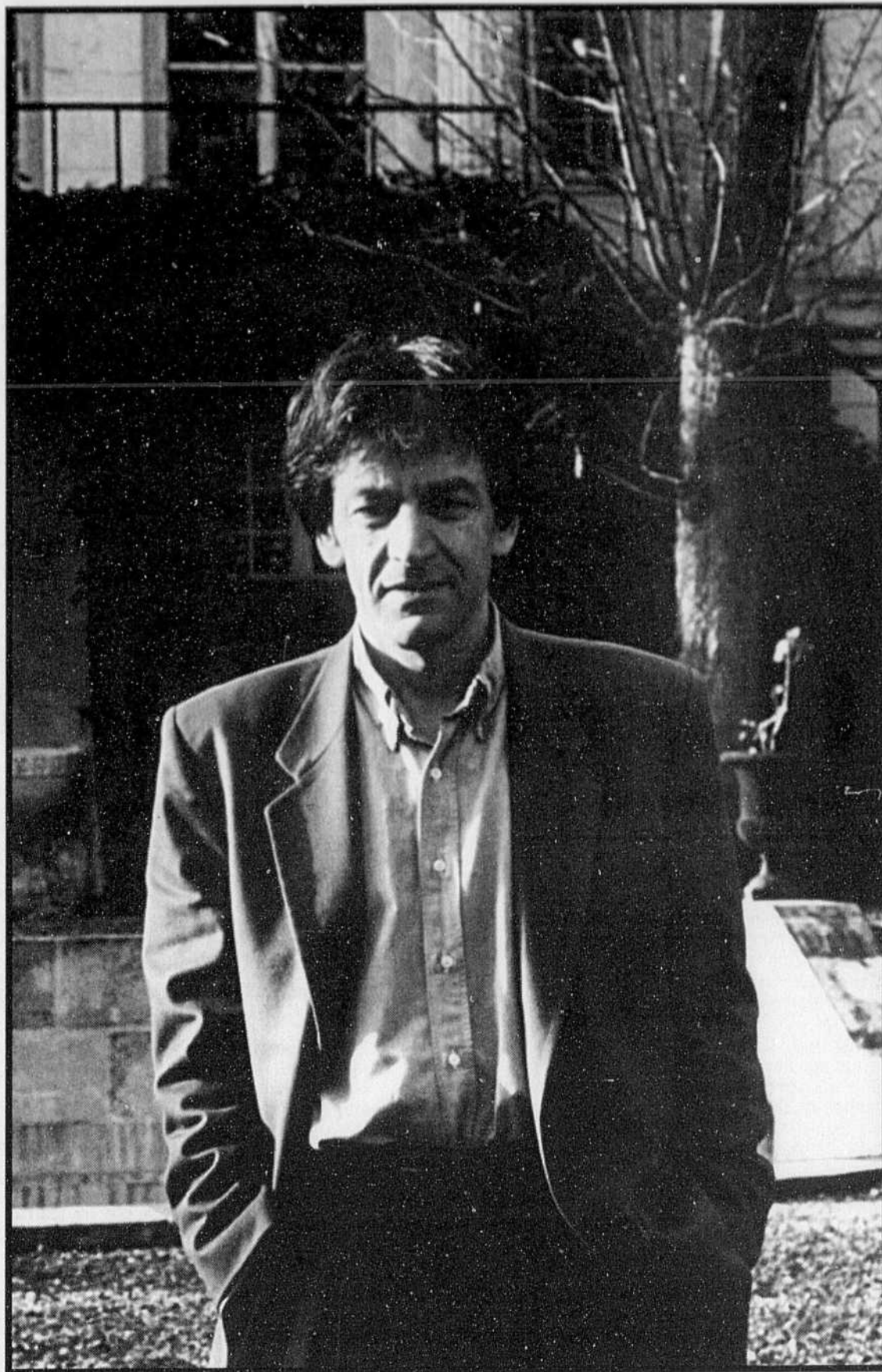
Aujourd'hui, on dénonce majoritairement la Serbie, mais au moment où les Serbes ont fait la pire chose qu'ils aient faite, c'est-à-dire détruire Vukovar après un siège de trois mois, aucun homme politique n'a saisi l'ONU, peu d'intellectuels se sont élevés, la télévision n'a réalisé que très peu de reportages. L'indifférence était à son comble. Le malheur intellectuel de cette guerre, c'est qu'à l'indifférence manifestée par les antiracistes au départ tant que des «nations» se battaient entre elles, a succédé une sorte de mobilisation contre l'agression serbe, mais au nom d'une Bosnie inventée, fabulée, mythologisée, une Bosnie «multiculturelle».

Et Finkielkraut, friant de paradoxes, ne manque pas de mettre au jour une sorte d'ethnocentrisme européen. «Il y a toujours du nationalisme chez ceux qui dénoncent le nationalisme. On le voit en Yougoslavie où les Français se demandent "qu'est-ce qu'ils ont, ces petites provinces". Que font-ils sinon projeter sur la Yougoslavie les schémas issus de leur propre nation? C'est là une attitude d'incapacité à penser l'autre qui est en soi très nationaliste; nationaliste de grande nation, j'entends».

### Autres extrêmes

Finkielkraut en a contre tous les extrêmes. Ce n'est pas parce qu'en ex-Yougoslavie, le nationalisme aurait servi l'esprit de liberté que toutes les idéologies du même type trouvent grâce à ses yeux. S'il faut critiquer l'aveuglement des antiracistes, les chemins doivent rester ouverts, «et nous devons raisonner au cas par cas». Pour Finkielkraut, la logique nationaliste comporte effectivement des dangers. «Beaucoup de gens fascinés par l'identité, non seulement s'abîment dans le kitsch ou la folklorisation, mais ils résistent en plus l'expression démocratique parce que s'il y a une unité identitaire, alors on peut limiter l'expression individuelle. Il est important de ne pas donner à cette identité un sens figé. Elle est ce qu'en font les hommes qui s'en réclament, mais elle n'est rien d'autre et elle n'est jamais quelque chose de figé. Elle est un sens toujours problématique, toujours en devenir».

C'est le cas de l'extrême droite, qui fige effectivement



Pour Alain Finkielkraut, nous sommes tiraillés entre l'héritage des Lumières et celui du romantisme.

les identités et tue ainsi la démocratie. Pour Finkielkraut, c'est aussi, d'une autre manière, le cas de la *political correctness* contre laquelle il se fait très virulent. «Est-ce qu'un monde commun peut s'édifier au travers d'une affirmation exacerbée des différences, où une minorité n'existe qu'au travers des récriminations et des reproches qu'elle peut faire au reste du monde? Est-ce qu'un monde commun peut s'édifier si plus une minorité est en colère, plus elle est écoutée? Je pense que non. Cette attitude ne peut que provoquer précisément le racisme qu'elle prétend combattre, ne peut que détruire les conditions d'un monde commun».

### Le possible compromis

De fait, entre les idéologies centrées sur le particularisme et celles, ultra modernes, qui chantent les louanges d'un monde sans frontières, Finkielkraut semble chercher un compromis démocratique. Dans *Comment peut-on être Croate?* il se questionnait en ce sens: «Et me voici sommé de choisir. Ou l'universalisme ou la conscience d'un destin particulier. Ou l'arrachement, ou l'attachement. Ou l'ouverture ou l'héritage. La double allégeance serait-elle désormais frappée d'interdit?»

Or il voit la possibilité d'un compromis entre autres chez Bernard Lazare, écrivain juif dont le cheminement intellectuel pourrait ressembler étrangement au sien. «Lazare est un enfant de la philosophie des Lumières, mais l'expérience qu'il a eue l'a amené à modifier ses positions. Pour lui, au départ, tout était clair: "je suis né en

France et j'appartiens à une nation, à une religion périmée en quelque sorte. A quoi bon vouloir rester Juif, alors que nous sommes tous des hommes?" Puis, il s'est rendu compte que les choses n'étaient pas ainsi, non seulement parce que l'antisémitisme durait, mais aussi parce qu'il y avait quelque chose d'immoral et de dégradant pour un Juif à renoncer à sa propre appartenance pour participer au monde. Il a donc été amené, à travers l'affaire Dreyfus, à se dire que certes il faut être capable de s'ouvrir aux autres pour construire un monde commun, mais un tel monde ne peut s'édifier sur le sacrifice de la pluralité, la diversité. C'est à partir de là que Lazare a réévalué le nationalisme et qu'il a essayé de lui rendre ses lettres de noblesse. Alors même qu'il avait vu et vécu les horreurs du nationalisme xénophobe, du nationalisme barressien, il a tenté, comme d'autres au même moment, de faire un certain nombre de distinctions aujourd'hui oubliées entre revendication de l'indépendance nationale et nationalisme agressif et prédateur qui érige la nation en absolu».

Il voit le compromis comme une réconciliation de deux héritages entre lesquels «nous sommes aujourd'hui tiraillés: celui des Lumières et celui du romantisme. La tâche philosophique et politique qui est la nôtre est justement de concilier ces deux héritages. Le romantisme est une pensée de la modernité, car elle est une critique des Lumières. Pour cela elle appartient à la modernité. On devrait être capable de se réclamer à la fois de l'autonomie et de l'appartenance».

## Contre la conception instrumentale de la langue

Comme bien d'autres Français, quand on lui parle du combat québécois pour la sauvegarde de la langue française en Amérique, Alain Finkielkraut a de ces paroles suaves: «il y a une solitude québécoise qui est pour moi très émouvante». Mais l'opinion d'un philosophe ne saurait être banale et non fondée sur une analyse abstraite et l'invocation de principes supérieurs.

Solitude? «Oui, parce que les Québécois défendent à la fois le français et une certaine idée de la langue, que les Français eux-mêmes ont complètement oubliée... Selon notre auteur, ses compatriotes adhèrent en majorité à une conception instrumentale de la langue, qui n'est pas du tout étrangère à la conception de l'homme «multiculturel»: «Ils se disent "nous sommes des sujets, libres de toute appartenance, comme ça le monde est devant nous comme un monde de facilités, de services, de convenances et de moyens, et parmi ces moyens, le langage". Voilà, on se sert du langage. C'est une vision, une métaphysique qu'il faut absolument combattre».

Le débat qui entoure actuellement la loi Toubon, sorte de loi 101 française, a, selon lui révélé, encore plus la force de cette position... et le gouffre, peut-être plus profond que l'Atlantique, qui sépare les Français des Québécois. «Suite au dépôt de la loi, ce fut un éclat de rire généralisé. Et cette loi était vue comme une loi répressive. C'est-à-dire que les gens ne vivent pas du tout la défense de la langue comme un impératif commun, mais comme une série d'interdictions qui leur étaient faites. C'est le libéralisme qui se sent insulté, quoi, c'est la liberté individuelle: "Les gens doivent parler comme ils veulent, on ne doit pas les emmerder à leur dire quels mots ils doivent choisir." C'est très très impressionnant. La langue n'est plus du tout un objet de soin. Le soin de la langue, on en a rien à foutre! Parce que nous avons des individus, atomisés, la langue est là pour nous servir et nous nous ne sommes pas là pour servir la langue. Et donc, s'il y a des mots anglais dans la langue et si ça nous arrange et si c'est comme ça que nous parlons, eh bien c'est très bien. Nous n'avons aucune dette à l'égard de cette langue, nous ne sommes pas des héritiers, nous sommes des propriétaires».

«Et j'ai compris, à ce moment-là qu'il y avait vraiment — et quand je pense à ce que le Québec a fait avec la loi 101 — j'ai compris que c'était deux univers en quelque sorte et que les Québécois ne peuvent pas compter sur les Français. C'est pour cela que vous risquez d'être très seuls. Seuls face aux Anglophones et seuls face aux Français».

A. R.

C. Gagné et R. Bouchard

# PHYSIQUE

PHÉNOMÈNES  
MÉCANIQUES LUMINEUX

Manuel d'apprentissage  
ISBN 2-7608-3571-5 (368 p.)

Approuvé par le MEO

# PHYSIQUE

PHÉNOMÈNES  
MÉCANIQUES LUMINEUX

Manuel d'apprentissage  
ISBN 2-7608-3570-7 (320 p.)

5<sup>e</sup> secondaire

Physique 534

LIDEC

4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville  
MONTRÉAL (Québec)  
H2W 2H5  
Téléphone:  
(514) 843-5991  
Télécopieur:  
(514) 843-5252

# LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

Les marchés dérivés en accusation

## La quête éperdue du risque zéro

*La couverture des risques de taux et de change est assurée sur des marchés à terme internationaux de plus en plus complexes; les banques centrales s'efforcent de contrôler cette montée des «produits dérivés»*

FRANÇOIS RENARD  
LE MONDE

«**L**es marchés des produits dérivés, c'est comme les centrales nucléaires; on ne peut plus s'en passer, mais il faut faire de plus en plus attention.» Cette boutade de René de la Serre, président du Conseil des Bourses de valeurs, proférée au cours d'un colloque récent sur les obligations, dépeint parfaitement la situation de ces marchés dont la croissance est explosive et la complexité telle que seuls les ordinateurs sont, désormais, en mesure de calculer les risques. D'où les inquiétudes qui se manifestent au niveau des banques centrales, en position de devoir pallier les défaillances des opérateurs en cas d'accident et à celui des pouvoirs politiques, comme aux États-Unis.

Tout d'abord, que constituent les produits dérivés? En principe, ce sont tous les produits et instruments financiers qui ne correspondent pas à une négociation au comptant (physique) mais se traduisent par un contrat d'achat ou de vente d'une certaine quantité d'un actif quel qu'il soit (profits, obligations, matières premières, métaux précieux, etc.) à une date dans le futur et à un prix déterminé à l'origine. Ces contrats à terme, dénommés «futures» chez les Anglo-Saxons, sont apparus dès la seconde moitié du XIXe siècle sur les marchés de matières premières, à Chicago (céréales et viandes) et Londres (métaux et grands produits végétaux). Puis, pour compenser la volatilité des taux d'intérêt et des cours des devises en 1972 naquit le contrat sur devises lancé par le Chicago Mercantile Exchange (CME) puis, en 1975, celui sur taux d'intérêt au Chicago Board of Trade (CBOT), qui, aujourd'hui, assurent plus de 50 % des transactions mondiales, tous contrats et produits réunis.

### Intermédiaires

En Europe, les marchés à terme de taux d'intérêt de devises s'ouvrent à Londres (LIFFE) en 1980 (16,5 % du marché mondial), à Paris (MATIF) en 1986 avec 11,7 % du marché, à Francfort en 1990 (DTB) avec 8,1 %, loin devant Sydney (SFE) 3,5 %, Tokyo (TSE) 3,1 %, en y ajoutant Singapour (SIMEX) 2,5 %, Barcelone (MEFF) 1,3 % et Rome (MIF) 0,7 %.

A partir du début des années 80, apparaissent les produits dérivés proprement dits, définition qui s'applique à l'ensemble des instruments financiers permettant de se couvrir contre une variation adverse, ou de bénéficier d'une variation anticipée des cours actifs dits «sous-jacents» tels que les actions, les matières premières, les indices boursiers, les cours de change et les taux d'intérêt. Leur fonction essentielle est de permettre le transfert, entre deux contreparties, du risque de variations de prix d'un actif ou d'un passif (créances ou dettes) préalablement définis; ce risque de variations, qui peuvent être brutales sur les devises comme sur les taux d'intérêt, on le voit

amplement tous les jours.

S'il existe deux grandes familles de produits dérivés, les contrats d'échange de risques (swaps) et les options, qui transfèrent le risque moyennant paiement immédiat d'une prime, on distingue trois acteurs principaux sur les marchés de ces produits. Ce sont en premier lieu, les utilisateurs finals (*end users*), entreprises industrielles, établissements de crédit spécialisés, compagnies d'assurances, caisses de retraite, institutions financières qui veulent couvrir un risque. En deuxième lieu, on trouve les intermédiaires (courtiers, grandes banques) dont le but est de trouver les contreparties pour leurs clients cités précédemment et de prélever des commissions au passage. Viennent enfin les spéculateurs, notamment les fonds de performance (*hedge funds*), qui sont prêts à prendre sciemment les risques pour réaliser de bonnes plus-values.

Dans les années 70 les barrières réglementaires sur les principaux marchés nationaux ne permettraient pas à ceux qui avaient accès au marché de taux fixes d'obtenir aisément un endettement à taux variable pour bénéficier par exemple d'une baisse de taux. Inversement, les entreprises endettées à taux variable ne pouvaient que très rarement couvrir le risque des hausses de taux. Ainsi sont nés les contrats d'échange de taux (swaps).

### Standard

De même, un emprunteur rencontrait des difficultés certaines à obtenir une devise autre que sa monnaie nationale (par exemple pour investir dans un pays étranger). Pour contourner ces obstacles, les banques ont proposé à leur clientèle des contrats d'échange de devises, toujours des swaps.

De même, un industriel ne pouvait couvrir que sur une courte période le risque qu'il prenait sur les monnaies, celles qu'il devait recevoir pour ses exportations. Les options de change à plus d'un an naquirent alors, et maintenant elles permettent de se couvrir jusqu'à dix ans ou plus.

Le problème majeur, pour les produits dérivés, c'est que chaque fois qu'un contrat est conclu, le risque inhérent à un actif n'est pas effacé, mais seulement transféré à un autre acteur du système financier. Un intermédiaire qui a reçu l'ordre d'ouvrir un contrat pour un client a le choix entre se protéger à son tour en concluant un contrat séparé avec un autre intermédiaire ou assumer lui-même le risque, ce qui devient une affaire pour son propre compte.

Par ailleurs, pour tous les contrats à terme, et, notamment, les swaps, le problème de la contrepartie se pose: comment peut-on être sûr que la qualité de débiteur de telle ou telle banque ne va pas se détériorer d'ici dix à quinze ans, échéance de certains contrats, et, même que celle-ci sera capable d'honorer ses engagements à ladite échéance? En outre, si les contrats à terme standardisés de style classique sont

traités sur des machines organisées, CBOT et CME à Chicago, LIFFE à Londres, MATIF à Paris, avec des réglementations sévères, des contrôles draconiens et une sécurité certaine, les produits dérivés, options et surtout swaps, contrats sur mesure, sont fournis directement aux utilisateurs par les banques, sur des marchés non organisés, dits de gré à gré (*over the counter* ou *OTC*), sans réglementation, sauf les recommandations de l'ISDA (*International Swaps and Derivatives Association*).

On dispose d'indications sur la masse des contrats mais pas sur les structures et les risques inhérents. Or l'effet de levier des marchés à terme (très faible mise initiale par rapport à l'engagement) peut décupler le potentiel de prise de risque, d'où les légitimes inquiétudes des banques centrales en cas de défaillance d'un intervenant. À l'heure actuelle, le marché des contrats d'échange (swaps) et des options internationales. Certes, les engagements des banques résultant des produits dérivés ne faisant intervenir, à la conclusion, aucun versement, ils sont comptabilisés en dehors du bilan de ces établissements, mais ce «hors-bilan» peut dépasser 1000 milliards de dollars pour une vingtaine d'entre eux, plus de 3 à 4 fois leur bilan parfois.

Mais il convient de prendre en compte l'évolution des contrats dans le temps et surtout le risque de défaillance d'une contrepartie. Ce risque, toutefois, ne s'applique pas, comme sur un crédit bancaire classique, au montant global du contrat, mais seulement à une fraction de ce montant, c'est-à-dire le coût de substitution d'une nouvelle contrepartie à la contrepartie défaillante, à des taux et des parités de change qui peuvent être différents du contrat initial. En outre, les contrats passés dans tous les sens pour se protéger ne peuvent être additionnés comme une pile d'assiettes, ce qui ramène à leur juste proportion les chiffres faramineux cités par ailleurs, notamment pour les swaps. À la Société générale, par exemple, chaque matin, on traite 100 milliards de francs de flux.

### Compensation

C'est pourquoi la notion de «compensation» (*netting*) sur les produits dérivés entre eux est en train de s'imposer, en prenant en compte la valeur de remplacement (*mark to market*) d'un contrat en cas de défaillance. En ce domaine, la France est en avance, grâce à la loi promulguée le 5 janvier 1994 et à l'application de la convention AFB (Association française des banques), qui permettent d'obtenir une plus forte idée des engagements.

Notons que les banques françaises ont une excellente position sur les marchés de produits dérivés (il y en a trois dans les dix premières monnaies) avec, largement en tête, la Société générale pour les swaps et options de taux, devant le Crédit lyonnais et Paribas, et pour les options de change, avec la Banque Indosuez. C'est pourquoi son président, Marc Viénot, estime que le procès fait aux produits dérivés est «excessif», pourvu que cette activité soit réservée aux grands établissements dotés d'une logistique et de systèmes de contrôles. Il rejoint, en cela, Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine.



C'est à Chicago que sont nés les contrats à termes sur la matières premières, au siècle dernier, puis les contrats sur devises, en 1972. Le volume des produits dérivés transigés à la Chicago Mercantile Exchange demeure extrêmement important.

## «Aucun danger pour le système»

Patrick de Saint-Aignan, président de la filiale française de la banque américaine Morgan Stanley, a notamment été chargé aux États-Unis de 1981 à 1991 de développer les activités de marché dérivés de la banque.

**Les marchés dérivés sont fréquemment mis en accusation quand les fluctuations des marchés financiers semblent échapper à toute logique. Est-ce que le procès fait aujourd'hui aux marchés dérivés accusés de multiplier les risques vous semble justifié?**

Chaque fois qu'il y a une crise financière, il y a des gens pour dire que c'est la faute des produits dérivés. Au moment du krach d'octobre 1987, les produits dérivés de gré à gré n'étaient pas très développés. Il y avait surtout des marchés organisés qui étaient accusés de tous les maux. Aujourd'hui, le débat n'est pas sur les risques liés au MATIF ou aux marchés de Chicago et de Philadelphie, mais sur les opérations hors marché. Les cibles se sont déplacées. Les critiques disparaissent ou s'estompent au fur et à mesure que la connaissance de ces marchés augmente.

«Utiliser les produits dérivés ne veut pas dire gagner sur chaque opération. Mais si c'est en couverture, une perte sur produits dérivés a pour contrepartie un gain économique sur les activités ou actifs couverts. La croissance prodigieuse des produits dérivés correspond aux besoins ex-

primés par les opérateurs pour gérer leurs risques. Ce n'est pas une bulle spéculative.

«Le Congrès américain, qui suit de très près ces questions, a notamment étudié le fonctionnement des fameux «hedge funds». Il en est arrivé à la conclusion qu'ils sont peu utilisables pour les marchés dérivés hors marché. Il y a une explication à cela: le marché a un système d'autorégulation. Si je traite avec un «hedge fund», je prends un risque de contrepartie. Je vais donc m'assurer qu'il est solvable et demander une marge ou un nantissement de titres qui vont réduire son effet de levier; le «hedge fund» va avoir tendance à se porter sur des produits plus classiques. Enfin, s'il y a des «hedge funds» qui ont perdu beaucoup d'argent, est-ce que cela crée un risque pour le bon fonctionnement du système? En aucun cas.

**Les sinistres récents de Procter and Gamble et de Metallgesellschaft liés à des opérations effectuées sur des marchés dérivés ne sont-ils pas une vue de l'esprit?**

Non. Mais il faut bien voir que les produits dérivés permettent aux utilisateurs de mieux gérer leur risque financier, de se débarrasser de risques

qu'ils ne souhaitent pas prendre, et en revanche d'assumer les risques dans une limite bien déterminée. Le problème de Procter and Gamble ou de Metallgesellschaft ne tient pas aux marchés dérivés proprement dits, mais au fait que certaines opérations réalisées par ces entreprises ne correspondaient pas aux risques qu'elles étaient prêtes à assumer. C'est un problème de contrôle de ce qui est fait dans une société. Il est de la responsabilité des dirigeants d'entreprise de fixer le cadre précis d'intervention sur les marchés dérivés et de contrôler que les directives sont suivies. C'est la première recommandation du «groupe des trente», dont je fais partie, qui a mené une réflexion approfondie sur le sujet.

**Certains experts expliquent pourtant que les marchés dérivés augmentent, par un effet mécanique, la volatilité sur les marchés d'actions, des taux ou de changes. En matière de changes, l'ampleur et la fréquence des crises monétaires depuis plusieurs mois sont attribuées pour partie à l'influence des produits dérivés.**

Une étude démontre que les produits dérivés augmentent la volatilité des marchés. Au contraire, dans la mesure où les produits dérivés lient les marchés entre eux, un problème dans un secteur se propage plus rapidement et s'atténue. L'explosion se propage, mais perd de sa force.

Antinationalisme alimentaire

## Les Québécois font la fine gueule devant les produits locaux

MAURICE GIRARD  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les Québécois peuvent bien descendre dans la rue célébrer la fête nationale, ils affichent, quand vient le temps de s'alimenter, une méfiance, presque un dédain, pour les produits portant clairement l'identification Québec.

Un «test de motivation» administré au printemps dans la capitale provinciale démontre que le nom Québec directement associé à un produit reçoit 86 % de perceptions négatives chez les francophones parce qu'on croit qu'il est «mauvais, moins de qualité, moins dépendable, peu apaisant», en somme «pas pour moi».

Pis encore, quand on précise qu'un produit qui ne porte pas cette appellation était par contre fabriqué ici, «Oups il perdait des plumes», a expliqué à la Presse Canadienne Serge-André Guay, président de Guay, Fournier et associés, seule entreprise de la province spécialisée dans les enquêtes de motivation.

Effectuée au printemps sur une hypothétique marque de confiture appelée «Passion Québec», cette recherche a été répétée à deux fois avec des résultats à l'avenant. Cette découverte n'a jamais été diffusée largement bien qu'elle ait été jugée suffisamment impor-

tante pour que le ministère québécois de l'Agriculture en fasse état dans son hebdomadaire Bioclips, publié par sa Direction de l'analyse et de l'information économiques.

«Le mot Québec dans le nom d'un produit, une association pas nécessairement heureuse», écrivait Daniel Bouchard, un fonctionnaire québécois qui ajoute: «Avec la popularité de Qualité-Québec, on serait en lieu de croire que le mot Québec dans le nom d'un produit profiterait d'une perception positive. Toutefois, dans la réalité, il en serait autrement.»

En fait, pour comprendre les motifs secrets du comportement des consommateurs, le cabinet Guay Fournier, une PME créée en septembre 1992, a interrogé à leur insu des clients de marchés d'alimentation sans jamais avouer leur intention. C'est la méthode Cheskin, du nom de son fondateur décédé en 1981 et qui a joué un rôle déterminant dans des réussites commerciales importantes aux États-Unis comme les marques de commerce Duncan Hines (gâteau), Nestlé (café), PAM (huile végétale), Dove (savon) et Marlboro (cigarette).

Cette technique d'enquête permet de jauger la popularité d'un produit avant sa sortie mais surtout de dé-

couvrir les raisons de son succès ou de son échec. Répandue à travers le monde, cette forme de sondage fait à peine son entrée au Québec. «On utilise une approche indirecte des réactions du marché pour aller chercher les pulsions au niveau de l'inconscient, les motivations indirectes d'achat des consommateurs», explique M. Guay.

«En fait, poursuit-il, c'est la fameuse différence entre le discours que tient le consommateur pour se présenter comme une personne alerte, intelligente, expérimentée par rapport à son véritable comportement. On sait qu'il y a une très grande différence entre les deux.»

La nouvelle a fait l'objet d'une communication à une conférence qu'a organisée le printemps dernier à Montréal l'Association des détaillants en alimentation. Les participants ont été à la fois surpris et déçus qu'une «très grosse majorité se montrait défavorable» au produit portant la mention Québec.

Ce qui prouve, selon M. Guay, que «dans l'alimentation, ça ne fonctionne pas. Et, malgré toute la publicité faite, ses fabricants vont lutter contre une série d'associations défavorables épouvantables.» Autre preuve: quand un produit baptisé fictivement «Santé plus» portait la mention fabriqué au Québec, il passait de 89 % à 69 % de perceptions favorables. Seule exception

connue: le fromage Petit-Québec.

Par contre, les produits identifiés Québec mais portant le nom «Pleine nature et Grand-maman» maintenaient une bonne cote.

Pour le président de l'entreprise, les Québécois, pourtant si fiers de leur société distincte, ne sont pas pour autant des hypocrites. Ils n'affectionnent tout simplement pas les produits fabriqués ici, peu importe l'importance des campagnes de promotion. «Ils ne les perçoivent pas comme un bon produit mais plutôt un produit «cheap», du milieu des allées chez Zellers, à 1,29\$.

D'ailleurs, M. Guay n'a pas tenté de pousser plus loin sa recherche de crainte de ses répercussions. Il se garde bien d'en étendre la portée à d'autres secteurs de la consommation.

«Si j'avais voulu, j'aurais carrément testé Qualibé-Québec. Sauf que je trouvais le morceau un petit gros à avaler si jamais l'enquête s'avérait négative.» Il conclut en observant que «les nationalistes pourraient être très déçus en apprenant ces résultats. On va sentir comme une vague de déception. Mais il faut comprendre que c'est ancré dans l'inconscient collectif des Québécois. Qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse, c'est comme ça.»

## ÉCONOMIE

## CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 26 juin au 2 juillet 1994

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

| Nom de la Compagnie              | Date     | Heure | Lieu       |
|----------------------------------|----------|-------|------------|
| Norfield Minerals Inc.           | 27-06-94 | 09h00 | Toronto    |
| McNellen Resources, Inc.         | 27-06-94 | 10h00 | Toronto    |
| Oasis Inc. (Ressources Unifiées) | 27-06-94 | 10h00 | St-Lambert |
| Wilanour Resources Ltd.          | 27-06-94 | 10h00 | Toronto    |
| Bruneau Inc. (Minerals)          | 27-06-94 | 11h00 | Montréal   |
| Nufort Resources Inc.            | 27-06-94 | 11h30 | Toronto    |
| Great Lakes Minerals Inc.        | 27-06-94 | 16h00 | Toronto    |
| Wharf Resources Ltd.             | 28-06-94 | 09h00 | Toronto    |
| Simmonds Communications Ltd.     | 28-06-94 | 09h30 | Toronto    |
| Western Québec Inc. (Mines)      | 28-06-94 | 10h30 | Dorval     |
| Camdev Corporation               | 28-06-94 | 11h00 | Toronto    |
| Goldcorp Inc.                    | 28-06-94 | 11h00 | Toronto    |
| MRRM Inc.                        | 28-06-94 | 11h00 | Dorval     |
| Orco Inc. (Ressources)           | 28-06-94 | 11h30 | Montréal   |
| United Corporations Limited      | 28-06-94 | 11h45 | Toronto    |
| Aurizon Ltée (Mines)             | 28-06-94 | 14h00 | Vancouver  |
| Harris Steel Group Ltd.          | 28-06-94 | 14h00 | Toronto    |
| Shirmax Ltée (Modes)             | 28-06-94 | 14h00 | Montréal   |
| Lexam Explorations Inc.          | 28-06-94 | 14h30 | Toronto    |
| ABL Canada Inc.                  | 28-06-94 | 16h00 | Dorval     |
| Granisko Inc. (Ressources)       | 28-06-94 | 16h00 | Montréal   |
| Tiom Resources Inc.              | 28-06-94 | 16h15 | Toronto    |
| McChip Resources Inc.            | 28-06-94 | 16h30 | Toronto    |
| QSR Limited                      | 29-06-94 | 09h00 | Toronto    |
| Robex Inc. (Ressources)          | 29-06-94 | 09h30 | Québec     |
| Chesbar Inc. (Ressources)        | 29-06-94 | 10h00 | Montréal   |

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (suite)

| Nom de la Compagnie                 | Date     | Heure | Lieu       |
|-------------------------------------|----------|-------|------------|
| Plexmar Inc. (Ressources)           | 29-06-94 | 10h00 | Toronto    |
| St. Andrew Goldfields Ltd.          | 29-06-94 | 10h00 | Toronto    |
| Ste-Geneviève Ltée (Ressources)     | 29-06-94 | 10h00 | Montréal   |
| Trimark (Société financière)        | 29-06-94 | 10h00 | Toronto    |
| United Tire & Rubber Co. Ltd.       | 29-06-94 | 10h00 | Toronto    |
| Yorbeau Inc. (Les Ressources)       | 29-06-94 | 10h00 | Montréal   |
| Mount Wright Iron Mines Co., Ltd.   | 29-06-94 | 10h30 | Toronto    |
| Cara Limitée (Les Entreprises)      | 29-06-94 | 11h00 | Toronto    |
| KWG Inc. (Ressources)               | 29-06-94 | 11h00 | Montréal   |
| Marshall Limitée (Acier)            | 29-06-94 | 11h00 | Laval      |
| Promis Systems Corporation Ltd.     | 29-06-94 | 12h00 | Toronto    |
| Muscocho Explorations Ltd.          | 29-06-94 | 14h00 | Montréal   |
| Menora Inc. (Ressources)            | 29-06-94 | 16h15 | Montréal   |
| Four Seasons Hotels Inc.            | 29-06-94 | 16h30 | Toronto    |
| Tridel Enterprises Inc.             | 30-06-94 | 09h00 | Toronto    |
| Dalmys (Canada) Limitée             | 30-06-94 | 10h00 | Montréal   |
| Datamark Inc.                       | 30-06-94 | 10h00 | Montréal   |
| Dramex (Corporation)                | 30-06-94 | 10h00 | St-Laurent |
| Sonora Gold Corp.                   | 30-06-94 | 10h00 | Toronto    |
| Win-Eldrich Mines Ltd.              | 30-06-94 | 10h00 | Toronto    |
| Dylex Limited                       | 30-06-94 | 10h30 | Toronto    |
| Fairlady Inc. (Ress. Énergétiques)  | 30-06-94 | 10h30 | Toronto    |
| Memotec Communications Inc.         | 30-06-94 | 10h30 | Montréal   |
| Cristobal Inc. (Ressources)         | 30-06-94 | 11h00 | Rouyn-Nor. |
| Diabor Inc. (Explorations)          | 30-06-94 | 11h00 | Québec     |
| International Gold Resources Corp.  | 30-06-94 | 11h00 | Toronto    |
| New Total Inc. (Groupe)             | 30-06-94 | 11h00 | Montréal   |
| International Pursuit Corp.         | 30-06-94 | 13h30 | Toronto    |
| Roxmark Mines Ltd.                  | 30-06-94 | 14h00 | Toronto    |
| International Dunraine Ltd.         | 30-06-94 | 14h30 | Toronto    |
| Greenstone Resources Ltd.           | 30-06-94 | 16h00 | Toronto    |
| Agritek Bio Ingredients Corporation | 30-06-94 | 16h15 | Montréal   |

## APPEL DE REMBOURSEMENT PARTIEL

Olympia &amp; York Developments Limited

Valeurs : 10,625 % - 15 juillet 1996

Taux : 100 % du capital

Date de remboursement : le 15 juillet 1994

Pacific Northern Gas Ltd

Valeurs : 10,85 % - 15 juillet 2002

Taux : 100 % du capital

Date de remboursement : le 15 juillet 1994

The Consumers Gas Company Limited

Valeurs : 10,875 % - 15 juillet 2005

Taux : 100 % du capital

Date de remboursement : le 15 juillet 1994

Westcoast Energy Inc. (anciennement Westcoast Transmission Company Ltd)

Valeurs : 12,25 % - 15 juillet 2000

Taux : 100 % du capital

Date de remboursement : le 15 juillet 1994

## DIVIDENDE EN ACTIONS

Megalode Corporation (MGLR)

Valeurs : actions ordinaires

Modalités : la société mentionnée ci-dessus a déclaré un dividende payable en actions sans droit de vote de catégorie A de **Platinum Capital Inc.** Les modalités sont d'une (1) action sans droit de vote de catégorie A de **Platinum Capital Inc.** pour chaque groupe de dix (10) actions ordinaires de **Megalode Corporation** détenues.

Date de clôture des registres : le 30 mai 1994

Date de paiement : à déterminer

## DEUXIÈME VERSEMENT

Avenor Inc. (anciennement Canadian Pacific Forest Products Limited) (AVR.R)

Valeurs : premier reçu de versement

Modalités : la société informe de la marche à suivre quant au deuxième versement et à la remise des certificats pour le titre susmentionné et ce, selon les modalités suivantes : un premier reçu de versement plus 6,50 \$ permettent de souscrire à un deuxième reçu de versement d'**Avenor Inc.**

Date d'échéance : le 30 septembre 1994

## PROJET D'OFFRE EN ESPÈCES ET EN ACTIONS

Majestic Electronic Stores Inc. (MAJ)

Valeurs : actions ordinaires

Bons de souscription

Modalités : la société **Adventure Electronics Inc.** a fait une offre pour se porter acquéreur de la totalité des actions ordinaires en circulation de **Majestic Electronic Stores Inc.** Les modalités sont de 0,0092 action ordinaire plus 0,021 bon de souscription série A d'actions ordinaires d'**Adventure Electronics Inc.** pour chaque action ordinaire de **Majestic Electronic Stores Inc.**; 0,0092 bon de souscription série B d'actions ordinaires d'**Adventure Electronics Inc.** pour chaque bon de souscription d'actions ordinaires de **Majestic Electronic Stores Inc.**

**NOTE :** Les détenteurs de 6 000 actions ordinaires ou moins de **Majestic Electronic Stores Inc.** peuvent choisir de recevoir un paiement en espèces de 0,065 \$ pour chaque action ordinaire soumise à l'offre.

Date d'échéance prévue : le 6 juillet 1994

## CHANGEMENT DE CATÉGORIE D'ACTIONS

MSV Resources Inc. (MSV)

Valeurs : actions de catégorie A

Modalités : les actions de catégorie A ont été transformées en actions ordinaires.

## PROJET DE CHANGEMENT DE CATÉGORIE D'ACTIONS

Repap Enterprises Inc. (RPP)

Valeurs : actions avec droit de vote subordonné

Actions avec droit de vote multiple

Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société mentionnée ci-dessus prévoit transformer ses actions avec droit de vote subordonné et ses actions avec droit de vote multiple en actions ordinaires.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

TASSÉ

Tassé &amp; Associés, Limitée

## CLASSE AFFAIRES

## Les entreprises gagneraient à mieux gérer leurs voyages

À économiser: jusqu'à un milliard de dollars rien qu'au Canada

Les voyages d'affaires comptent pour 8,6 % des frais généraux des entreprises canadiennes. Pour autant, les gestionnaires de ces entreprises, toujours à la recherche d'économies et de nouvelles méthodes de réduction des dépenses, se sont rarement attaqués, jusqu'à maintenant, à ce secteur tout de même important. De fait, nombre d'entreprises ne savent absolument pas si elles sont concurrentielles ou non lorsqu'il est question de gestion des voyages.

Voilà l'une des conclusions que tire Amex Canada Inc. au terme d'un sondage effectué au début de 1994 auprès de 1000 entreprises canadiennes, en collaboration avec le Conference Board, et dont nous avons présenté quelques résultats en cette chronique la semaine dernière. Selon Frank Guzzi, directeur du service Gestion-voyage de cette firme pour l'Est du Canada, «les entreprises canadiennes pourraient économiser environ 500 millions de dollars si elles géraient mieux leurs frais de voyage et de représentation.»

Bien sûr, comme nous l'avons relevé la dernière fois, American Express profite de ces observations pour faire valoir, en bout de ligne, la qualité et la variété des services de voyages qu'elle peut offrir aux entreprises de toutes tailles. C'est là son *business*, comme on dit, et cela ne change pas la nature des résultats de ce sondage destiné à scruter en profondeur les différents aspects de la gestion des voyages d'affaires et des tendances qui s'en dégagent.

En voici d'autres grands traits:

■ Nombre d'entreprises négligent de tirer profit de l'outil de gestion le plus simple et le plus important: des lignes directrices (règles internes, politiques, etc.) visant les voyages. Même si 65 % des entreprises canadiennes (54 % au Québec) en ont adop-

tées (par rapport à 45 % en 1987), il n'en reste pas moins qu'un tiers de celles qui comptent plus de 100 employés ne disposent d'aucun moyen leur permettant d'apporter une attention particulière à ce secteur ou d'apporter les correctifs nécessaires. De plus, seul un quart de celles qui ont de telles lignes directrices les font connaître à leurs employés ou même à leurs conseillers en voyage.

■ «Pour parler franchement, dit Pam Arway, directrice générale du service précité, ne pas avoir de lignes directrices visant les voyages constitue une incitation à accroître les coûts et à constamment perdre des occasions d'économie. Et ne pas les distribuer aux agences de voyage, c'est comme demander à un pilote de conduire un avion sans radar.»

■ Près de neuf entreprises sur dix s'en remettent présentement à une agence externe pour l'organisation de leurs voyages d'affaires. Mais 40% d'entre elles n'ont pas cru bon de confier tous leurs voyages à une seule agence, se privant, selon American Express, de tarifs réduits ainsi que de rapports et de services plus complets. Contrairement à l'idée couramment répandue, le sondage a révélé que c'est le service et non le prix qui amène les entreprises à changer d'agence.

■ La moitié des entreprises continuent de faire appel au «système de paiement le plus coûteux et le plus inefficace qui soit»: l'avance de fonds. «A un moment ou un autre, des millions de dollars improductifs dorment dans les poches des voyageurs et coûtent très cher aux entreprises», souligne Pam Arway en notant par ailleurs que l'autre moitié fait appel à la facturation directe aux agences de voyage pour payer les frais de déplacement, aux cartes d'affaires et autres moyens analogues.



Normand Cazalais

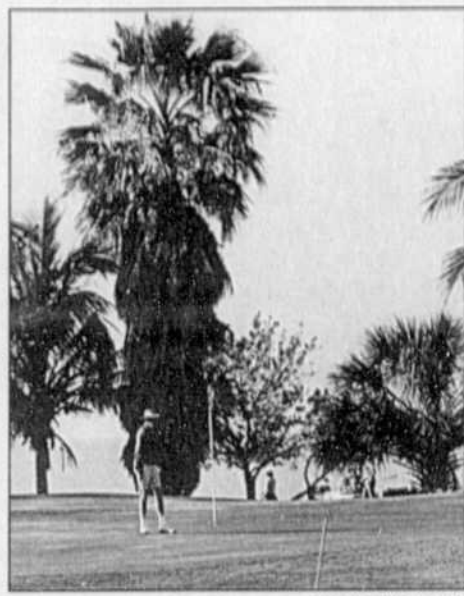


PHOTO ARCHIVES

Plusieurs entreprises n'ont aucune ligne directrice concernant les voyages d'affaires.

■ La moitié des entreprises du Canada qui investissent plus d'un million de dollars par année dans les voyages d'affaires ne disposent pas d'un gestionnaire des voyages à temps plein. La plupart de celles qui dépendent moins à cette fin n'ont personne, ni à temps plein ni à temps partiel, pour gérer leurs voyages.

Personne donc, dans un grand nombre de compagnies qui se soucient en beaucoup de domaines de gérer serré et d'optimiser le rendement de leurs diverses activités, n'a la responsabilité de faire en sorte que les voyages soient plus efficaces. «Cela entraîne certainement, affirme American Express, une perte du pouvoir d'achat, une diffusion et une application inefficaces des lignes directrices visant les voyages, la dégradation de l'information de gestion et une forte résistance au changement.»

## Gros porteur

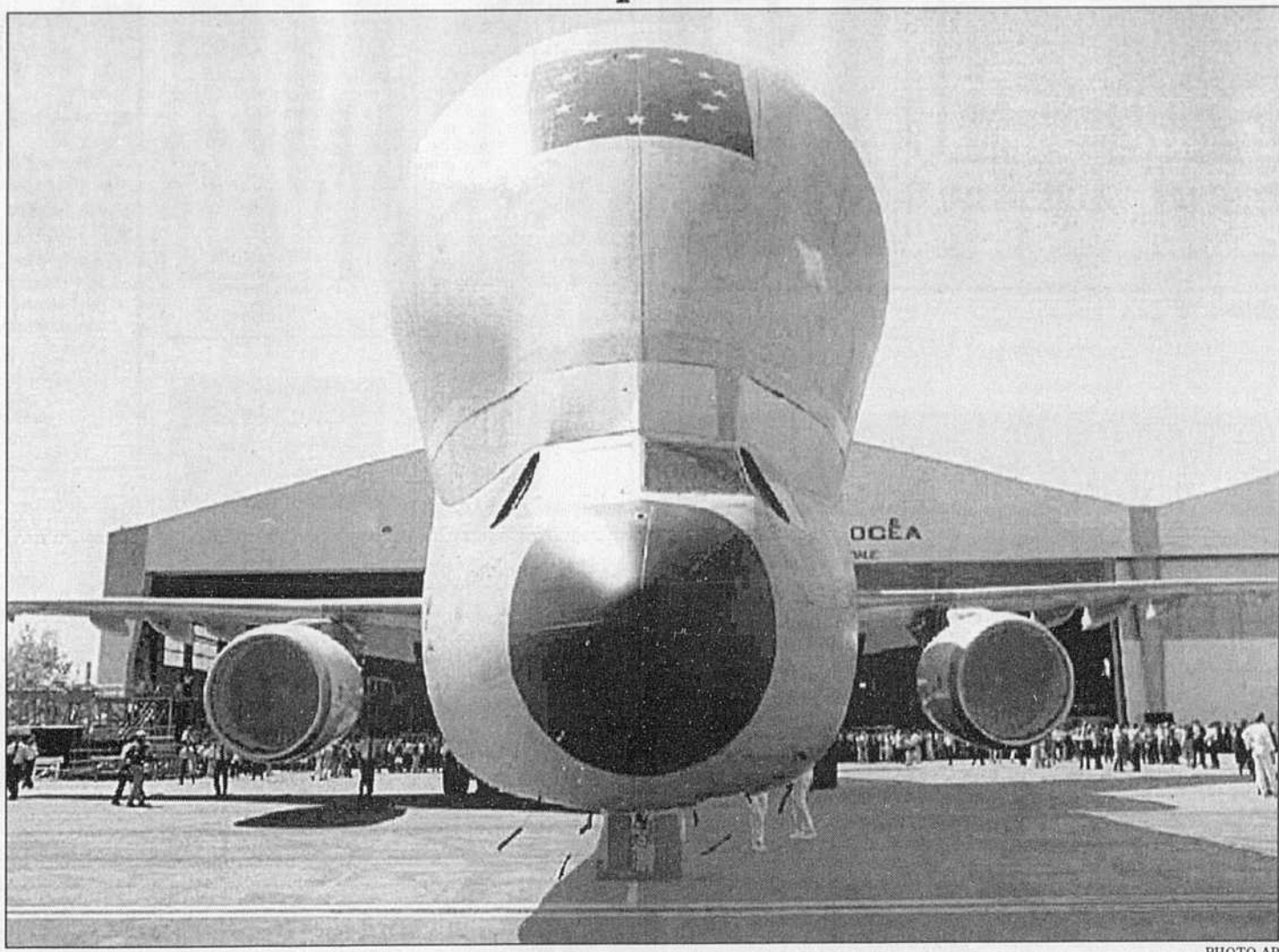


PHOTO AP

LE «SUPER GOUPIL», un Airbus 300-600 cargo, que l'on voit ici quittant le hangar de son constructeur à Toulouse, est le plus gros avion cargo au monde, surpassant même le «Super Guppy» américain. Son premier vol est prévu pour septembre.

DEVISES ÉTRANGÈRES  
(EN DOLLARS CANADIENS)

|                       |          |                        |          |
|-----------------------|----------|------------------------|----------|
| Afrique du Sud (rand) | 0,3876   | Hong Kong (dollar)     | 0,1855   |
| Allemagne (mark)      | 0,8776   | Indonésie (rupiah)     | 0,000654 |
| Australie (dollar)    | 1,0535   | Italie (lire)          | 0,00091  |
| Barbade (dollar)      | 0,7094   | Jamaïque (dollar)      | 0,04576  |
| Belgique (franc)      | 0,04357  | Japon (yen)            | 0,01384  |
| Bermudes (dollar)     | 1,4057   | Mexique (nouveau peso) | 0,4469   |
| Brésil (cruzeiro)     | 0,000646 | Pays-Bas (florin)      | 0,7963   |
| Caribbes (dollar)     | 0,5251   | Portugal (escudo)      | 0,00872  |
| Chine (Renminbi)      | 0,1671   | Royaume-Uni (livre)    | 2,1578   |
| Espagne (peseta)      | 0,01082  | Russie (rouble)        | 0,000718 |
| États-Unis (dollar)   | 1,3900   | Singapour (dollar)     | 0,9242   |
| Europe (ECU)          | 1,6947   | Suisse (franc)         | 1,0709   |
| France (franc)        | 0,2559   | Taiwan (dollar)        | 0,05257  |
| Grèce (drachme)       | 0,0060   | Venezuela (bolivar)    | 0,00869  |

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

Conseil scolaire de l'île de Montréal  
AVIS PUBLIC

AVIS est donné, en conformité avec les dispositions contenues aux articles 392, 394, 415, 419 et 430 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), à l'effet que le Conseil scolaire de l'île de Montréal a adopté, lors de sa séance ordinaire du 20 juin 1994, les règlements suivants:

- Règlement no 23 (1994)5 - Délégation de pouvoirs au directeur général durant la période estivale.
- Règlement no 92 (1994)1 - Délégation de pouvoirs au comité exécutif en matière de subrogation pour paiement de taxe scolaire par des créanciers hypothécaires ou autres personnes intéressées.
- Règlement no 11 (1994)5 - Calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 1994-1995.

Les règlements nos 23 et 92 entrent en vigueur à la date de publication du présent avis.

Le règlement no 11 entre en vigueur le 1er juillet 1994.

Donné à Montréal, ce 27 juin 1994.

La secrétaire générale,  
Madeleine Laurin Perreault

## RELAIS D'AFFAIRES



RELAIS &amp; CHÂTEAUX

LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY

Grand Prix National de la Gastronomie 1993 et 1994 «La Table d'Or». Un relais pour les gourmets-gourmands, classifié 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le Lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incl. 3 repas, 2 pauses-café, service. 150\$ p.p. occ. simple/jour ou 120\$ p.p. occ. double/jour.

Tél.: (819) 842-2451

LAURENTIDES / SAINT-ADÈLE  
HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Hôtel-Restaurant 4 diamants CAA, La Table d'Or des Laurentides, Table de Bronze au Grand Prix National de la Gastronomie 1993, 25 chambres luxueuses, vue sur les pentes de ski. \*\*\* Spécial Forfait d'affaires \*\*\* du dimanche au jeudi : 42,50 \$ par personne, par nuit, occ. double, incluant luxueuse salle de réunion, café en permanence, équipement d'audio-visuel et service.

Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU  
HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. 856-7787

## RELIGIONS

## De l'espoir pour un patrimoine religieux à l'abandon

Les diocèses de Québec et de Montréal font appel au programme d'infrastructures du gouvernement fédéral



La basilique de Québec, l'un des joyaux du patrimoine religieux qui sera rénové.

STÉPHANE  
BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Les diocèses de Québec et de Montréal ont récemment déposé des demandes dans le but de profiter du programme d'infrastructures national mis sur pied par le gouvernement Chrétien. Les projets touchent la rénovation extérieure des églises.

Les demandes de participation ont été déposées au milieu du mois auprès du ministère des Affaires municipales du Québec, maître d'œuvre provincial du programme. Le cabinet du ministre Claude Ryan confirmait la semaine dernière que les diocèses de la capitale et de la métropole étaient en liste et qu'on s'attendait à recevoir des demandes similaires d'autres diocèses provinciaux, dans les prochaines semaines.

Pour l'instant, il n'a été possible d'obtenir des détails que pour la région de Québec. Le projet touche environ 130 des 306 églises de ce diocèse, le deuxième en importance dans la province.

Cette circonscription ecclésiastique recèle de nombreux trésors du patrimoine, dont 33 églises, presbytères ou arrondissements historiques classés en tout ou en partie par le ministère de la Culture. Mais, classés ou non, ces lieux de culte parfois multicentennaires coûtent

des fortunes à entretenir, alors que les institutions religieuses ne sont plus aussi riches qu'autrefois. On a ainsi évalué que la seule église de Saint-Jean-Baptiste doit faire des réparations d'urgence qui lui coûteront environ 650 000 \$.

La demande officielle d'aide a été déposée auprès du ministère des Affaires municipales du Québec. L'ensemble de la proposition est évaluée à environ 15 millions \$, assumés à part égale par les fabricants et les paliers de gouvernements fédéral et provincial.

Le diocèse de Québec, comme celui de Montréal, a déposé son dossier en fonction du quatrième volet du programme d'infrastructures, celui qui concerne les grands projets urbains jugés prioritaires. Les projets sont évalués en fonction de multiples critères, à commencer par la création d'emplois, sans toutefois négliger l'urgence des travaux à effectuer.

Le volet quatre, qui bénéficie d'une enveloppe globale de 300 millions \$, a déjà permis la mise en branle de la construction d'un nouveau centre des congrès, dans la Vieille capitale. La réalisation de ce complexe devrait englober environ 80 millions \$, ce qui en laisse environ 220 millions \$ pour l'ensemble du Canada.

L'étude des demandes d'aide des diocèses de Montréal et de Québec se poursuit. Des décisions devraient

être rendues au cours des prochaines semaines.

#### Les Mormons ont un nouveau président

Howard W. Hunter, un ancien avocat d'affaires de 86 ans a été élu président à vie de l'Eglise Mormon, en remplacement d' Ezra Taft Benson, décédé le 4 juin dernier.

Le nouveau «prophète, devin et annonciateur» présidait depuis 1988 le Conseil des Douze Apôtres, l'organe qui assiste le chef de l'Eglise de Jésus Christ des Saints des derniers jours, le nom officiel de l'institution des Mormons.

H.W. Hunter est né en 1907 dans l'Idaho. Il est diplômé en droit et il a siégé au conseil d'administration d'une vingtaine de sociétés avant de devenir un des Apôtres, en 1959.

Sa santé serait fragile. Il a subi un infarctus en 1980 et quatre pontages coronariens depuis, en plus de souffrir d'ulcères et de problèmes lombaires. Il a assisté en chaise roulante aux funérailles de son prédécesseur, le 13<sup>e</sup> président à vie.

L'Eglise de Mormons, qui compte environ neuf millions de fidèles à travers le monde, a été créée il y a plus de 160 ans. Elle s'appuie sur la Bible et le Livre de Mormon de Joseph Smith, un jeune prophète américain, décédé en 1844, à l'âge de 39 ans.

Le Livre est une traduction de plaques que J. Smith aurait lui-même déterrées, sur les conseils de Dieu, à

la fin des années 1820. Ces plaques renfermaient supposément les anciennes annales de Juifs immigrés en Amérique.

L'Eglise est créée en 1830 et connaît de nombreuses difficultés, notamment en raison de ce que les fidèles appellent le «mariage plural» qui est en fait de la polygamie pure et simple (officiellement abandonnée en 1890). Après la mort du prophète-fondateur, les Mormons émigrent vers l'Ouest et créent Salt Lake City en plein cœur du désert de l'Utah.

La théologie mormone postule la divinité de trois personnages distincts: Dieu le père éternel, son fils Jésus-Christ, qui est mort et ressuscité, et le Saint-Esprit, l'Esprit saint.

L'Eglise des Mormons se veut une restauration de l'Eglise primitive dirigée par le Christ et ses apôtres. Le président à vie a donc le statut d'un prophète vivant; il est chargé de transmettre les directives divines, reçues par révélation, et il est lui aussi appuyé dans ses démarches par une douzaine d'apôtres (le Conseil).

La prêtrise est accordée à tous les hommes, mais à divers degrés, correspondant à autant de fonctions. Les Mormons attachent également beaucoup d'importance aux sacrements du baptême et du mariage, et surtout à la généalogie, qui explique une importante activité mondiale d'archivage des registres d'état civil.

TÉL.: 985-3344

## AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

## AVIS PUBLICS

### HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

**Publications du lundi:**  
Réservations avant 12h00 le vendredi

**Publications du mardi:**  
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

## Le tabac met votre cœur à rude épreuve.



FONDATION  
DES MALADIES  
DU CŒUR  
DU QUÉBEC

Tél.: (514) 871-1551  
ou 1-800-567-8563  
Téléc.: (514) 871-1464

## AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

### LE GROUPE Boudreau Richard INC.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: 165370 CANADA INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 2466, rue Jean-Talon Est, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H2E 1W2, faisant affaires sous le nom et raison sociale «Maison du Logiciel».

Avis est par les présentes donné que la débitrice précitée a déposé une cession le 14<sup>e</sup> jour de juin 1994, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5<sup>e</sup> jour de juillet 1994, à 14h30, au bureau du Séquestre Officiel, au 5 Place Ville Marie, 8<sup>e</sup> étage, pièce 800, Montréal, Québec.

RENSEIGNEMENTS  
Les personnes désirant des renseignements additionnels sont priées de communiquer avec France Pigeon, c.g.a., syndic.

355, Des Récollections,  
Montréal (Québec) H2Y 1V9  
Tél.: 849-2100  
Téléc.: 849-9292

## Avis

Conformément aux dispositions du Code civil et de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, nous tenons par la présente à porter à la connaissance du public que La Nationale du Canada, Compagnie d'Assurance-Vie, détient des dossiers sur autrui.

Ces renseignements sont conservés au 522, avenue University à Toronto et à des centres d'entreposage maintenus par La Nationale-Vie.

Les personnes concernées ont droit d'accès et de rectification. Les demandes d'accès ou de rectification doivent être envoyées à:

La Nationale-Vie  
522, avenue University  
Toronto (Ontario)  
M5G 1Y7

## AVEZ-VOUS signé votre carte de don d'organes ?

Le don d'organes d'une seule personne permettra à dix autres d'améliorer leur condition de vie et même d'échapper à une mort certaine.

LA FONDATION  
DIANE HEBERT  
(514) 965-0333

## VENTES EN JUSTICE

### Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

### La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE ST-EUSTACHE. NO: C94-0081262. VILLE DE ST-EUSTACHE, Partie défenderesse, JEAN-FRANÇOIS GRIGNON, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 juillet 1994, à 13h00, au: 381, ROCHEREAU, ST-EUSTACHE, DISTRICT DE TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-FRANÇOIS GRIGNON, saisis en cette cause, soit: Automobile Plymouth Horizon 1987. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. ERIC DION, huissier de justice. ETUDE: PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS., HUISSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache (Québec) J7R 2P5. (514)491-7575. St-Eustache, ce 23 juin 1994.

## REQUÊTE À PIERRE PARADIS

MINISTRE  
Ministère de l'Environnement et de la Faune

Bureau du Ministre  
5199, rue Sherbrooke Est  
Bureau 3860  
Montréal, Qc. H1T 3X9

OBJET: Refus d'accorder une autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour établir un 2300 rang Ste-Anne, St-Norbert, une prise d'eau d'alimentation à des fins d'embouteillage d'eau non traitée.

Nous nous prévalons donc de l'article 96 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c.Q-2), et portons en appel notre cause devant la Commission municipale du Québec.

Le texte complet de la requête a été expédié à M. Pierre Paradis Ministre, par Boilevert Pouliot, Huissiers. Pierrefonds, Daté le 22 juin 1994

EAU ARLOISE INC., François Robillard, 4830, Pierre-Lauzon, Pierrefonds, Qc. H9Y 2C5. Tel.: (684-4496)

AVIS EST par les présentes donné, que JOSEPH EMOND MAURICE LARIVIERE, domicilié au 17 John White, Kirkland, province de Québec, H9S 1L4, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de JOSEPH EMOND MORRIS LARIVIERE. Donné à Montréal, ce 22 juin 1994.

MICHEL B. PARÉ, notaire et procureur.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-12-012946-942

COUR SUPÉRIEURE  
Chambre de la famille (Division des divorces)  
RENE JOBIN, domicilié et résidant au 436, rue Toulouse à Longueuil,

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Qc, J4L 4B8, district de Longueuil  
Partie demanderesse  
Lucille Gauthier, de résidence et domicile inconnus

Partie défenderesse  
Par ordre de la Cour

La défenderesse, LUCILLE GAUTHIER, est, par les présentes, requise de comparaître, dans un délai de trente (30) de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de la déclaration en divorce a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, du district de Longueuil, à son intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut pour vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la requérante procédera à obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut conforme aux conclusions qu'il sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE  
Longueuil, le 22 juin 1994.  
ROLANDE BAUDETTE, Greffier de la Cour Supérieure.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL NO: 505-12-012946-942

COUR SUPÉRIEURE  
PRESENT  
GREFFIER ADJOINT  
MURIELLE LEGRAND

Partie demanderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Partie défenderesse  
Jude Henry

ASSIGNATION  
ORDRE est donné à JUDE HENRY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de justice de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JUDE HENRY.

Lieu: Montréal  
Date: Ce 21 juin 1994  
DOMINIQUE DIBERNARD, G.A.

AVIS  
AVIS est par les présentes donné que la compagnie LOCATION CERTIFIED LTÉE constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, Québec demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

Montréal, ce 21 juin 1994  
BYERS CASGRAIN

Procureurs de la compagnie.

Avis de demande de changement de nom

CHANGEMENT DE NOM DE DEUX ENFANTS MINEURS:

PRENEZ AVIS QUE: SOPHIE HARDY en ma qualité de mère, domiciliée au 2604, rue Rozel à Montréal, (Québec) H3K 1T1 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de: JOSEPH SYLVAIN, CARL HARDY-BELLEROSSE et le nom de: MARIE SYLVIE, SABRINA HARDY-BELLEROSSE en celui de: JOSEPH SYLVAIN, CARL BELLEROSSE et en celui de: MARIE SYLVIE, SABRINA BELLEROSSE.

Montréal, le 20 juin 1994.

SOPHIE HARDY, Demanderesse.

AVIS  
AVIS est par les présentes donné que la compagnie LOCATION CERTIFIED LTÉE constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, Québec demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

Montréal, ce 21 juin 1994  
BYERS CASGRAIN

Procureurs de la compagnie.

Avis de demande de changement de nom

CHANGEMENT DE NOM DE DEUX ENFANTS MINEURS:

PRENEZ AVIS QUE: SOPHIE HARDY en ma qualité de mère, domiciliée au 2604, rue Rozel à Montréal, (Québec) H3K 1T1 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de: JOSEPH SYLVAIN, CARL HARDY-BELLEROSSE et le nom de: MARIE SYLVIE, SABRINA HARDY-BELLEROSSE en celui de: JOSEPH SYLVAIN, CARL BELLEROSSE et en celui de: MARIE SYLVIE, SABRINA BELLEROSSE.

Montréal, le 20 juin 1994.

SOPHIE HARDY, Demanderesse.

AVIS  
AVIS est par les présentes donné que la compagnie LOCATION CERTIFIED LTÉE constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, Québec demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

Montréal, ce 21 juin 1994  
BYERS CASGRAIN

Procureurs de la compagnie.

Avis de demande de changement de nom

CHANGEMENT DE NOM DE DEUX ENFANTS MINEURS:

PRENEZ AVIS QUE: SOPHIE HARDY en ma qualité de mère, domiciliée au 2604, rue Rozel à Montréal, (Québec) H3K 1T1 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de: JOSEPH SYLVAIN, CARL HARDY-BELLEROSSE et le nom de: MARIE SYLVIE, SABRINA HARDY-BELLEROSSE en celui de: JOSEPH SYLVAIN, CARL BELLEROSSE et en celui de: MARIE SYLVIE, SABRINA BELLEROSSE.

Montréal, le 20 juin 1994.

SOPHIE HARDY, Demanderesse.

AVIS  
AVIS est par les présentes donné que la compagnie LOCATION CERTIFIED LTÉE constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, Québec demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

Montréal, ce 21 juin 1994  
BYERS CASGRAIN

Procureurs de la compagnie.

Avis de demande de changement de nom

CHANGEMENT DE NOM DE DEUX ENFANTS MINEURS:

PRENEZ AVIS QUE: SOPHIE HARDY en ma qualité de mère, domiciliée au 2604, rue Rozel à Montréal, (Québec) H3K 1T1 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de: JOSEPH SYLVAIN, CARL HARDY-BELLEROSSE et le nom de: MARIE SYLVIE, SABRINA HARDY-BELLEROSSE en celui de: JOSEPH SYLVAIN, CARL BELLEROSSE et en celui de: MARIE SYLVIE, SABRINA BELLEROSSE.

Montréal, le 20 juin 1994.

SOPHIE HARDY, Demanderesse.

AVIS  
AVIS est par les présentes donné que la compagnie LOCATION CERTIFIED LTÉE constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, Québec demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

Montréal, ce 21 juin 1994  
BYERS CASGRAIN

Procureurs de la compagnie.

Avis de demande de changement de nom

CHANGEMENT DE NOM DE DEUX ENFANTS MINEURS:

PRENEZ AVIS QUE: SOPHIE HARDY en ma qualité de mère, domiciliée au 2604, rue Rozel à Montréal, (Québec) H3K 1T1 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de: JOSEPH SYLVAIN, CARL HARDY-BELLEROSSE et le nom de: MARIE SYLVIE, SABRINA HARDY-BELLEROSSE en celui de: JOSEPH SYLVAIN, CARL BELLEROSSE et en celui de: MARIE SYLVIE, SABRINA BELLEROSSE.

## LE DEVOIR

## LES SPORTS

Défaite de 6-1

## Gardner et Carr unissent leurs efforts pour vaincre les Expos

MICHEL LAJEUNESSE  
PRESSE CANADIENNE

Mark Gardner possède encore une des meilleures courbes des ligues majeures. Demandez-le à ses anciens coéquipiers des Expos. Ils vous le diront. Hier, Gardner a fait mordre la poussière à 10 frappeurs quand lui et les Marlins de la Floride ont infligé une défaite crève-cœur de 6-1 aux Expos.

Gardner (2-2), échangé aux Royals de Kansas City en retour de Jeff Shaw et Tim Spehr en décembre 1992, a espacé sept coups sûrs, mais s'en est tiré grâce à de bons jeux en défensive et surtout grâce à l'efficacité de son «crochet» et avec l'aide de son voltigeur de centre, Chuck Carr. Gardner, qui avait jadis été considéré comme un des bons prospects chez les Expos, a gardé les frappeurs hors d'équilibre pendant sept manches et deux tiers.

«Il faut admettre que Gardner a lancé tout un match, a commenté Felipe Alou. Il avait sa bonne courbe et sa balle rapide était efficace. C'est un gars qui a grandi dans notre organisation et nous voulons qu'il fasse bien. Mais nous aurions préféré qu'il soit moins efficace contre nous aujourd'hui.»

Son vis-à-vis Pedro Martinez (6-4) n'a pas mal lancé non plus, loin de là.

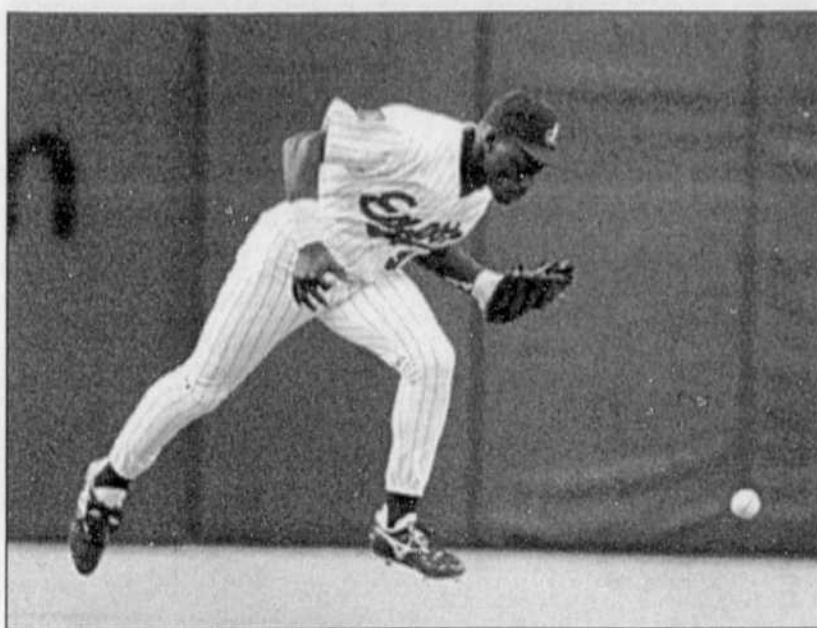


PHOTO FC

Marquis Grissom qui échappe une balle au champ centre, c'est une scène que l'on ne voit pas souvent. Faut croire que ce n'était pas la journée des Expos vaincus, hier, par les Marlins au Stade olympique.

En sept manches de travail, Martinez a cédé cinq coups sûrs et trois points. Il a retiré six frappeurs sur des prises pour atteindre le total de 102, ce qui le place au troisième rang de la Ligue nationale. Il n'a atteint personne et son changement de vitesse était déroutant.

«Pedro a bien fait également, a dit Alou. Il nous a permis de demeurer dans le match. Nous n'avons pas marqué voilà tout. Nous avons eu des chances, mais nous n'avons jamais obtenu le gros coup sûr qui aurait pu déclencher une remontée.»

Les Marlins mettaient ainsi fin à

une série de trois victoires des Expos qui sont cependant demeurés à deux matches et demi des Braves d'Atlanta à la veille de leur importante série. Les Expos ont inscrit leur unique point en fin de neuvième contre le releveur Rob Nenn quand Wil Cordero a bouclé son huitième circuit de la saison.

Alou ne voulait pas croire que ses joueurs songeaient déjà aux Braves: «Nous avons toujours eu l'attitude contraire ici, a-t-il dit. Nous avons toujours cru que le match le plus important était celui d'aujourd'hui. Nous y allons de match en match.»

## Un p'tit poison

C'est le petit Chuck Carr qui a joué les trouble-fête tôt dans le match et il a terminé sa journée de travail avec un simple, deux doubles, deux points produits et deux points marqués. En troisième, il a obtenu un premier double quand, après une longue course, Marquis Grissom n'a pu capter son coup en flèche, même s'il a touché la balle du bout du gant. Après deux retraits, Carr était poussé au marbre par le simple de Jerry Browne dans la gauche.

En quatrième, Martinez a accordé trois simples, un but sur balles et deux points. Le simple chanceux de Greg Colbrunn dans la droite a produit un premier point. Le deuxième

point de la manche a été le résultat du solide simple de Carr dans la droite.

Ce furent là les seuls moments difficiles pour Martinez, qui a cédé sa place au frappeur suppléant Randy Milligan en fin de septième. Les Marlins ont cependant groupé leurs cinq coups sûrs contre lui au cours de ces troisième et quatrième manches.

Les Expos ont eu quelques chances de percer le mystère Gardner. En sixième, c'est un bel attrapé de Alex Arias qui a privé Darrin Fletcher d'un coup sûr qui aurait pu déclencher une poussée intéressante et à la manche suivante, avec deux coureurs en position de marquer, Gardner a fait mordre la poussière à Milligan. C'était son 10e retrait sur des prises et il égalait alors le record d'équipe chez les Marlins. Cette marque avait été établie le 11 avril 1993 par Jack Armstrong contre les Padres.

En huitième, Nen a remplacé Gardner quand il y avait encore deux coureurs sur les sentiers. Il a mis fin à cette nouvelle menace en retirant Cliff Floyd sur des prises.

Gary Sheffield a produit le quatrième point des Marlins avec son 14e circuit de la saison en huitième, un long coup en flèche aux dépens de Jeff Shaw.

## Coupe du monde de soccer

## Les Roumains se qualifient et réduisent les chances des Américains

Los Angeles (AP) — Les Roumains, en infligeant leur première défaite 1-0 aux États-Unis grâce à un but de Dan Petrescu (17e), se sont qualifiés hier pour les huitièmes de finale de la World Cup.

Avec six points, ils terminent premiers du groupe A devant la Suisse, pourtant battue par la Colombie (2-0), alors que les États-Unis devront prétendre à figurer parmi les quatre meilleurs troisièmes pour continuer leur aventure dans la compétition.

Si les États-Unis avaient besoin seulement d'un match nul pour se qualifier, les Roumains devaient virtuellement l'emporter pour se propulser en huitième de finale. Bora Milutinovic alignait intégralement son groupe de conquérants, vainqueur inattendu de la Colombie (2-1) après un premier nul obtenu contre la Suisse (1-1). Côté roumain, Angel Jordanescu, faisait payer à son gardien Bogdan Stelea les quatre buts encaissés face aux Helvètes (4-1), renvoyé sur le banc au profit de Florin Prunea le dernier rempart du Dinamo Bucarest.

Gonflés à bloc par leur première victoire depuis 1950 acquise face aux Colombiens, les Américains entamaient le match tambour-battant. Une frappe des 16 mètres de John Harkes, le milieu de Derby County, touchait la base du montant droit de Prunea pour enflammer le Rose Bowl (9e), puis Eric Wynalda plaçait une tête à ras du même poteau (10e).

Passés à travers face aux Suisses, les Roumains réagissaient à ces chaudes alertes en prenant la direction des opérations. Installés dans le camp américain, leur première occasion devait être la bonne: sur une

balle en profondeur du remuant Florin Raducioiu, le défenseur droit Dan Petrescu entraînait dans la surface pour frapper victorieusement entre Tony Meola et son premier poteau (17e).

A 1-0 pour les Roumains, le scénario s'inversait. Les Américains glissaient à la troisième place du groupe, peut-être éliminatoire, et au mieux les condamnant à affronter le puissant Brésil en huitièmes-de-finale.

Dominés, les hommes de Milutinovic plaient sans rompre. Mais des indices témoignaient d'une nervosité inhabituelle. Ainsi Harkes averti pour ne pas s'être placé à distance réglementaire sur un coup-franc, s'en prenait vertement à son coéquipier Marcelo Balboa venu le calmer (41e)...

En début de deuxième période, la pression roumaine s'intensifiait. Deux frappes de Raducioiu et Petrescu rasaient les montants (46 et 47e), et Raducioiu auteur de deux buts contre les Colombiens (3-1) manquait le K.O. bien lancé seul par Hagi (64e).

Milutinovic tentait un va-tout en faisant entrer Cobi Jones et Roy Wegerle (à la place de Ramos et Sorber), pour jouer le dernier quart d'heure à quatre attaquants!

Hormis un coup franc direct d'Hagi bien capté par Meola, les Roumains ne dépassaient plus leur moitié de terrain. Une tête de Stewart sur corner froilait la transversale (84e), une frappe rageuse de Harkes était arrêtée par Prunea (87e), et un coup-franc puissant de Wynalda à ras du montant (89e) étaient autant de frissons mais ne changeaient rien au score.

## La Colombie gagne en vain

Palo Alto (Reuter) — La Colombie a enfin fait honneur à sa réputation hier en dominant nettement la Suisse 2-0, mais trop tard. Bien que précédée d'une réputation flatteuse, elle n'ira pas plus loin.

En revanche, malgré cette défaite, la Suisse se qualifie pour les huitièmes de finale pour la première fois depuis 40 ans en terminant deuxième du groupe A derrière la Roumanie qui a battu les États-Unis 1-0 et termine en tête avec 6 points.

Les Suisses sont à égalité de points (4) avec les États-Unis mais avec une meilleure différence de but. Les Américains devront attendre la fin du premier tour pour savoir s'ils figurent parmi les meilleurs troisièmes et obtiennent leur qualification. La Colombie termine dernière du groupe avec trois points.

Soucieux de se racheter après leurs défaites face aux Roumains et aux Américains, les Colombiens ont entamé le match en trombe. Souffrant de la chaleur, les Suisses ont laissé les artistes colombiens pratiquer le football en passes courtes qui avait fait leur réputation avant la Coupe du monde et leur avait permis notamment d'infliger un cinglant 5-0

à l'Argentine en match éliminatoire.

Les Suisses, qui n'avaient besoin que d'un nul pour être sûrs de décrocher leur billet pour les huitièmes de finale, se sont rarement lancés à l'assaut des buts colombiens. Sur une de leurs rares contre-attaques, Adrian Knap a écopé d'un carton jaune pour avoir tenté de mettre la balle au fond des filets colombiens en s'aidant du poing.

Les Colombiens ont pris un avantage mérité à la 45e minute sur une tête de Herman Gaviria consécutive à un coup franc tiré de la droite par Luis Herrera. Le score aurait pu être plus lourd à la mi-temps sans plusieurs arrêts décisifs de Marco Pascolo.

Copieusement sifflé par les supporters suisses pendant tout le match, Carlos Valderrama, le maître à jouer des Sud-Américains, a reçu un carton jaune à la 62e minute pour une faute gratuite sur Ciriaco Sforza.

Le remplaçant Harold Lozano a concrétisé la domination colombienne à la dernière minute du match. Mais son but n'a pu empêcher les Colombiens de quitter la compétition par la petite porte.



PHOTO AP

Un défenseur bulgare et un attaquant grec ont joué aux acrobates, hier, dans le match facilement remporté par la Bulgarie.

## Les Grecs ne font pas le poids

Chicago (AFP) — Les Bulgares ont assuré l'essentiel contre les Grecs, hier à Chicago, à l'occasion de leur deuxième match du groupe D, en remportant une large victoire (4-0).

Mais cette rencontre restera certainement comme l'une des plus pauvres du premier tour, malgré les quatre buts marqués et les huit avertissements distribués (chiffre record pour l'instant). Hormis les supporters des deux équipes, disséminés dans le Soldier Field Stadium, les spectateurs n'ont pas eu souvent l'occasion de s'enthousiasmer. L'équipe grecque a malheureusement confirmé l'impression laissée devant l'Argentine: elle est bien la plus faible des 24 invités à la phase finale du tournoi.

Quant aux Bulgares, il leur a fallu deux pénalités pour se détacher, ne

témoignant pas des dispositions qui leur avaient permis d'éliminer la France... D'autant que la première sanction a paru un peu sévère, Alexandros Alexoudis ayant certes touché le ballon de la main, mais en tombant dessus. Hristo Stoichkov, la vedette du FC Barcelone, en a profité pour marquer son premier but (5e).

Cette avance aurait dû rassurer ses partenaires... Mais ce sont les Grecs, paradoxalement libérés par cette défaite annoncée, qui ont essayé de faire un peu le jeu, grâce à Savvas Fotiadis et Nikolaos Machlas.

Il a fallu un second penalty, tout à fait justifié, pour une faute du gardien Ilias Atmatzidis sur Nasko Sirakov, pour que Stoichkov marque à nouveau (56e) et que les Bulgares se montrent sous un meilleur jour.

## BASEBALL

## LIGUE NATIONALE

## HIER

|                            |
|----------------------------|
| Floride 6, Montréal 1      |
| Atlanta 8, Philadelphie 9  |
| Pittsburgh à New York      |
| San Diego 4, Cincinnati 12 |
| St. Louis à Chicago        |
| Los Angeles à Houston      |
| San Francisco à Colorado   |

|                          |                               |                           |
|--------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| <b>Samedi</b>            | St. Louis 1 Chicago 3         | à Chicago (Banks 7-6)     |
| S. F. 4 Colorado 6       | à Houston (Kile 5-3)          | Cincinnati (Hanson 4-5)   |
| Atlanta 1 Philadelphie 7 | San Diego (Ashby 3-5)         | à Houston (Kile 5-3)      |
| San Diego 6 Cincinnati 0 | au Colorado (Nied 6-4)        | San Francisco (Black 0-0) |
| Pittsburgh 3 New York 1  | à Los Angeles (Candiotti 5-2) | à Los Angeles             |
| Floride 3 Montréal 7     | Los Angeles 4 Houston 2       | Démarc                    |
| <b>Aujourd'hui</b>       | Atlanta (Maddux 10-3)         | Pittsburgh à Chicago,     |
| à Montréal (Hill 10-3)   | à Montréal (Miller 1-2) à     | San Diego à Colorado,     |
| Floride (Boskie 3-4)     | Phi. (Boskie 3-4)             | Atlanta à Montréal        |
| St. Louis (Oliveras 1-0) | à New York (Smith 4-7)        | Floride à Philadelphie    |
| à New York (Smith 4-7)   | Pittsburgh (Cooke 3-5)        | St. Louis à New York      |
|                          |                               | Cincinnati à Houston      |
|                          |                               | San Francisco à L. A.     |

## (Parties d'hier non comprises)

| Section Est      |    |    |      |       |
|------------------|----|----|------|-------|
|                  | G  | P  | Moy. | Diff. |
| Atlanta          | 46 | 25 | .648 | —     |
| md-Montréal      | 44 | 28 | .611 | 2 1/2 |
| Philadelphie     | 36 | 37 | .493 | 1 1/2 |
| Floride          | 34 | 39 | .466 | 1 3/4 |
| New York         | 33 | 40 | .452 | 1 1/2 |
| Section Centrale |    |    |      |       |
| Cincinnati       | 42 | 30 | .583 | —     |
| Houston          | 40 | 33 | .548 | 2 1/2 |
| Pittsburgh       | 35 | 36 | .493 | 6 1/2 |
| St. Louis        | 35 | 36 | .493 | 6 1/2 |
| Chicago          | 30 | 40 | .429 | 11    |
| Section Ouest    |    |    |      |       |
| Los Angeles      | 37 | 36 | .507 | —     |
| Colorado         | 34 | 39 | .466 | —     |
| San Francisco    | 31 | 43 | .419 | 6 1/2 |
| San Diego        | 29 | 44 | .397 | 8     |

## LES ABEURS

|                 | MJ        | AB         | P         | CS        | Moy.        |
|-----------------|-----------|------------|-----------|-----------|-------------|
| TGwynn SD       | 67        | 254        | 52        | 98        | .386        |
| Bagwell Hou     | 72        | 262        | 63        | 93        | .355        |
| <b>Alou Mon</b> | <b>69</b> | <b>265</b> | <b>52</b> | <b>94</b> | <b>.355</b> |
| Morris Cin      | 72        | 277        | 38        | 96        | .347        |
| Piazza LA       | 70        | 269        | 43        | 92        | .342        |
| Jeffries STL    | 66        | 249        | 29        | 83        | .333        |
| Galarra Col     | 72        | 288        | 60        | 95        | .330        |

**Points** — Grissom, Montréal, 65; Bagwell, Hou, 63; Galarra, Col, 60; Dykstra, Phil, 59; Biggio, Hou, 55; Lankford, St. L., 52; **Alou, Mtl., 52**; TGwynn, S. D., 52.

**Points produits** — Bagwell, Hou, 74; Piazza, L. A., 67; Bichette, Col, 59; Galarra, Col, 59; Conine, Flo, 56; MaWilliams, S. F., 56; **Alou, Montréal, 53**.

**Coups sûrs** — TGwynn, S. D., 98; Morris, Cin, 96; Galarra, Col, 95; **Alou, Montréal, 94**.

**Doubles** — **Walker, Montréal, 30**; Biggio, Hou, 27; Dykstra, Phil, 25; Morris, Cin, 22; Bichette, Col, 21; **Alou, Montréal, 20**.

**Triples** — RSanders, Cin., 7; Butler, L. A., 7; Mondesi, L. A., 5; DLewis, S. F., 5; Sosa, Chi., 5; Alica, St. Louis.

**Circuits** — MaWilliams, S. F., 27; Bagwell, Hou., 23; Galarra, Col., 21; McGriff, Atl., 19.

**Buts volés** — RSanders, Cin., 31; **Grissom, Mtl., 26**; Biggio, Hou., 22; DLewis, S. F., 21.

**Lanceurs** — Freeman, Col., 7-1, 675, 3.21; Jackson, Phil., 9-2, 818, 3.36; **Hill, Mtl., 10-3, 769, 3.28**; Maddux, Atl., 10-3, 769, 1.63; Drabek, Hou., 10-3, 769, 2.57.

**Retraits** — Benes, S. D., 115; Rijo, Cin., 104; GMaddux, Atl., 100; Glavine, Atl., 98; **PJMartinez, Mtl., 96**.

**Fassero, Montréal, 87**; KeGross, Los Angeles, 87.

**Victoires protégées** — DJones, Phil., 18; Franco, N. Y., 17; McMichael, Atl., 16; Myers, Chi., 15; Hoffman, S. D., 13; Beck, S. F., 13; **Wetteland, Montréal, 13**.

## LIGUE AMÉRICAINE

## HIER

|                           |
|---------------------------|
| New York 12, Cleveland 11 |
| Boston à Milwaukee        |
| Kansas City au Minnesota  |
| Texas à Californie        |
| Detroit à Oakland         |
| Chicago à Seattle         |
| Baltimore à Toronto       |

|                       |                                               |                                               |
|-----------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| <b>Samedi</b>         | New York 11 Cleveland 6                       | Kansas City (Gordon 7-4) au Minnesota         |
| Baltimore 4 Toronto 1 | Californie (Anderson 5-2) à Oak. (Tapani 8-4) | Californie (Anderson 5-2) à Oak. (Tapani 8-4) |
| Detroit 1 Oakland 2   | Detroit (Belcher 5-8) à Seattle (Fleming 5-9) | Detroit (Belcher 5-8) à Seattle (Fleming 5-9) |
| Kansas City 4 Minn. 1 | Démarc                                        | Démarc                                        |
| Texas 7 Californie 12 | Californie à Oakland                          | Californie à Oakland                          |
| Chicago 2 Seattle 1   | New York à Boston                             | New York à Boston                             |
| Boston 10 à Mtl. 8    | Baltimore à Cleveland                         | Baltimore à Cleveland                         |
| <b>Aujourd'hui</b>    | Boston (Sele 6-3)                             | Toronto à Milwaukee                           |
| New York (Key 11-1) à | Baltimore (McDonald 10-5) à Clev. (Nagy 6-3)  | Kansas City à Chicago                         |
| Boston (Sele 6-3)     | Toronto (Leter 3-4) à Milwaukee (Eldred 8-7)  | Texas au Minnesota                            |
|                       |                                               | Detroit à Seattle                             |

## (Parties d'hier non comprises)

| Section Est      |    |    |      |        |
|------------------|----|----|------|--------|
|                  | G  | P  | Moy. | Diff.  |
| New York         | 43 | 27 | .614 | —      |
| md-Baltimore     | 40 | 31 | .563 | 3 1/2  |
| Boston           | 36 | 34 | .514 | 7      |
| Detroit          | 35 | 36 | .493 | 8 1/2  |
| Toronto          | 31 | 40 | .437 | 12 1/2 |
| Section Centrale |    |    |      |        |
| Cleveland        | 42 | 27 | .609 | —      |
| x-Chicago        | 40 | 31 | .563 | 3      |
| Minnesota        | 38 | 33 | .535 | 5      |
| Kansas City      | 38 | 34 | .528 | 5 1/2  |
| Milwaukee        | 33 | 38 | .465 | 10     |
| Section Ouest    |    |    |      |        |
| Texas            | 33 | 39 | .458 | —      |
| Californie       | 32 | 43 | .427 | 2 1/2  |
| Seattle          | 31 | 42 | .425 | 2 1/2  |
| Oakland          | 28 | 45 | .384 | 5 1/2  |



## RENDMENT DES EXPOS AU BATON

|           | AB  | PC | CS | PP | CC | BV | Moy. |
|-----------|-----|----|----|----|----|----|------|
| Alou      | 265 | 52 | 94 | 53 | 14 | 4  | .355 |
| Bell      | 74  | 7  | 21 | 7  | 1  | 2  | .284 |
| Benavides | 69  | 7  | 16 | 4  | 0  | 0  | .232 |
| Berry     | 178 | 23 | 47 | 20 | 5  | 8  | .264 |
| Cordero   | 260 | 38 | 76 | 32 | 7  | 8  | .292 |
| Fletcher  | 192 | 16 | 56 | 40 | 7  | 0  | .292 |
| Floyd     | 230 | 29 | 66 | 25 | 2  | 6  | .287 |
| Frazier   | 69  | 15 | 24 | 7  | 0  | 13 | .348 |
| Grissom   | 297 | 65 | 87 | 29 | 6  | 26 | .292 |
| Lansing   | 256 | 29 | 63 | 23 | 3  | 6  | .246 |
| Milligan  | 68  | 9  | 17 | 11 | 2  | 0  | .250 |
| Spehr     | 26  | 5  | 5  | 4  | 0  | 2  | .192 |
| Walker    | 263 | 45 | 79 | 50 | 11 | 11 | .300 |
| Webster   | 78  | 6  | 24 | 16 | 2  | 0  | .308 |
| White     | 23  | 2  | 5  | 3  | 0  | 0  | .212 |

# AGENDA CULTUREL



**ASTRE:** (849-3456) — **The Lion King** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, dern. rep. ven. sam. 23 h — **Speed** 13 h, 15 h, 30, 19 h, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 45, dim. 15 h 30, 19 h, 21 h 30 — **Baby's Day Out** Bref aperçu dim. 13 h 30 — **The Flintstones** 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h — **Getting Even** with Dad 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 30

**BERRI:** (849-3456) — **Loup** 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40, dern. rep. sam. 24 h — **Louis** 19 h 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30, dern. rep. sam. 23 h 30 — **Les Pierrafeu** 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 15, dern. rep. sam. 23 h 15 — **Clanches!** 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30, dern. rep. sam. 23 h 45 — **Maverick** 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40 —

**BROSSARD:** (849-3456) — **Speed** 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30 — **The Flintstones** 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30 — **The Lion King** 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25 —

**CARREFOUR DU NORD:** 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — **Les Pierrafeu** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 30, 21 h 30 — **Loup** 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — **Clanches!** 13 h 30, 16 h, 19 h 10, 21 h 30 — **Le roi lion** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30 — **Si la vie vous intéresse** 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — **Pour en finir avec papa** 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 30

**CARREFOUR LAVAL:** (849-3456) — **City Slickers** 13 h 15, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 25, sam. 13 h 15, 16 h 15, 21 h 25, dim. 13 h 30, 19 h 10, 21 h 25 — **Little Big League** Bref aperçu sam. 19 h 30 et dim. 15 h 30 — **Wolf** 13 h 45, 16 h 20, 18 h 50, 21 h 15 — **Speed** 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 25, dim. 15 h 30, 19 h, 21 h 30 — **Baby's Day Out** Bref aperçu dim. 13 h 30 — **The Flintstones** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 15 — **Wyatt Earp** 13 h, 16 h 35, 20 h 10 — **Loup** 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 30

**CENTRE EATON:** Mt — **Beverly Hills Cop III** ven. sam. dim. lun. mar. 19 h 20, 21 h 35, mer. 21 h 45, ven. sam. dim. lun. mar. mer. 12 h 30, 14 h 45, 17 h, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Blown Away** jeu. 19 h 15, 21 h 35 — **I Love Trouble** mer. jeu. 19 h 05, 21 h 30, mer. jeu. 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45 — **Getting Even** With Dad 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **Pour en finir avec papa** ven. sam. dim. lun. mar. 19 h, 21 h 15, ven. sam. dim. lun. mar. 12 h 05, 14 h 20, 16 h 45, dern. rep. ven. sam. 23 h 25 — **Mother's Boys** 12 h 20, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — **Beverly Hills Cop III** 14 h, 16 h 15, 18 h 45, 21 h, dern. rep. ven. sam. 23 h 15 — **The Crow** 12 h 25, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 30

**CINÉMA BOUCHERVILLE:** 20, boul. de Montagne, Boucherville — **Loup** 13 h 10, 16 h, 19 h, 21 h 30 — **Clanches!** 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 30 — **Les Pierrafeu** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 10 — **Wyatt Earp** 13 h, 17 h, 20 h 30 — **Wolf** 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 20 — **The Lion King** 13 h 10, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h —

**CINÉMA ÉGYPTIEN:** (849-3456) — **Speed** 13 h 45, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 — **Kika** 14 h, 16 h 45, 19 h 25, 21 h 40 — **City Slickers** 13 h 45, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 30

**CINÉMA LANGEIER:** Mt — **City Slickers** 15 h, 40, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Maverick** 13 h 10, 19 h — **Wyatt Earp** 13 h, 16 h 30, 20 h, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Wolf** 13 h, 15 h 20, 18 h 50, 21 h 15, dern. rep. ven. sam. 23 h 35 — **Loup** 13 h 15, 15 h 40, 19 h, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **Clanches!** 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **Les Pierrafeu** 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h 10

**CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE:** (288-1857) — **Wyatt Earp** 13 h, 16 h 30, 20 h — **Kika** 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30

**CINÉMA ONF:** 1564, St-Denis (496-6895) —

**CINÉMA PARADIS:** (354-3110) — **Croc blanc** 2 18 h — **Eva et Dodger** 18 h 10 — **Jurassic Park** (v.l.) 19 h — **Cible humaine** 20 h — **Intersection** (v.l.) 20 h — **Trou de mémoire** 21 h 30 — **Lightning Jack** (v.l.) 22 h — **Héritiers affamés** 22 h 10

**CINÉMA PARALLÈLE:** (843-6001) — Du 23 au 30 juin: **Le Mahabharata** 19 h, supplémentaire le dimanche à 13 h — **Hated** 23 h

**CINÉMA DE PARIS:** (875-7284) — **Naked** 14 h 15 — **Spike & Mike's Festival of Animation '94** 16 h 45, 19 h 15 — **Like Water for Chocolate** 21 h 30

**CINÉMA POINTE-CLAIRE:** (849-3456) — **Wolf** 13 h, 16 h, 18 h 45, 21 h 15 — **Wolf** 19 h 05, 21 h 35 — **The Flintstones** 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15 — **City Slickers** 2 ven. au mar. 14 h 10, 16 h 45, 19 h 10, 20 h 30, sam. 14 h 10, 16 h 45, 21 h 30, dim. 13 h 30, 19 h 10, 21 h 30, mr. jeu. 21 h 30 — **Little Big League** Bref aperçu sam. 19 h 30 et dim. 15 h 30, mer. jeu. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 — **The Flintstones** ven. au mar. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, mer. jeu. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h — **Speed** 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — **Four Weddings and a Funeral** 14 h, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 20, sam. 14 h, 16 h 20, 21 h, dim. 15 h 30, 19 h 05, 21 h 20 — **Baby's Day Out** Bref aperçu sam. 19 h et dim. 13 h 30

**CINÉMA QUARTIER LATIN:** (849-0041) — sam. **Zero Patience** 19 h 30, 21 h 30 — **Pink Floyd: Live at Pompei** 23 h 30 — dim. **Zero Patience** 17 h 30, 19 h 30 — **Pink Floyd: Live at Pompei** 21 h 30

**CINÉMA STE-THERÈSE:** 300, rue Sicard, Ste-Thérèse: — **Loup** 13 h 15, 15 h 40, 19 h, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **Les Pierrafeu** 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h 10 — **Le Roi Lion** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, dern. rep. ven. sam. 23 h — **Pour en finir avec papa** 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h, 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Le Filc de Beverly Hills** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 15, dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Maverick** 15 h 45, 21 h 20 — **Si la vie vous intéresse** 13 h 15, 18 h 50, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **Clanches!** 13 h, 15 h 30, 18 h 45, 21 h 15, dern. rep. ven. sam. 23 h 30

**CINÉMATIQUE QUÉBÉCOISE:** (842-9768) — sam. **Coup de torchon** 18 h 35 — **Autour de minuit** 20 h 35 — dim. **Don Giovanni** 15 h — **Tchao Pantin** 18 h 35 — **Exbury** 20 h 35

**CINÉPLEX CENTRE-VILLE:** (849-3456) — **The Flintstones** 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05 — **Widow's Peak** 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05

h 05 — **Le cerf-volant bleu** 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 10 — **Trois couleurs: blanc** 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25 — **Aux petits bonheurs** 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20 — **La liste Schindler** 13 h, 16 h 40, 21 h 15 — **Loup** 13 h 05, 16 h, 19 h, 21 h 30 — **Speed** 13 h 05, 16 h, 19 h, 21 h 25 — **La Maison aux esprits** 13 h 10, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15

**COMPLEXE DESJARDINS:** (849-3456) — **Quatre mariages et un enterrement** 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 25 — **Wyatt Earp** 13 h, 16 h 40, 20 h 30 — **La grosse pastèque** 13 h 25, 16 h, 19 h 10, 21 h 30 — **Kika** 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h 15

**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATO-GRAPHIQUE:** — **La lectrice** 19 h — **Tie Me Up, Tie Me Down** 21 h

**CRÉMAZIE:** (849-FILM) — **Loup** sam. dim. 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 30, sem. 19 h, 21 h 30

**DAUPHIN:** (849-3456) — **Le Roi lion** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h — **Pour en finir avec papa** 14 h, 16 h 15, 19 h, 21 h 30

**DÉCARIE:** (849-3456) — **The Lion King** 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30 — **Wyatt Earp** 13 h 35, 17 h 15, 20 h

**DORVAL:** — **Lion King** 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h, 21 h 05 — **Wolf** 13 h 30, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — **The Flintstones** 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 15 — **Speed** 13 h 15, 16 h, 19 h 10, 21 h 30

**DU PARC:** 844-9470 — **Getting Even** with Dad ven. sam. dim. lun. mar. mer. 19 h 05, 21 h 25, jeu. 21 h 25 — **Latcho Drom** ven. sam. dim. lun. mar. mer. 19 h, 21 h 05, jeu. 19 h — **Blown Away** jeu. 19 h, 21 h 25 — **Renaissance** ven. sam. dim. lun. mar. mer. 18 h 50, 21 h 15 — **I Love Trouble** mer. jeu. 18 h 50, 21 h 15

**FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE:** — **Getting Even** with Dad 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25 — **Beverly Hills Cop III** 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25 — **Lion King** 11 h, 13 h 05, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 35 — **Lion King** 12 h, 14 h 10, 16 h 20, 18 h 20, 20 h 40 — **Blown Away** jeu. 18 h 50, 21 h 30 — **Maverick** ven. sam. dim. lun. mar. mer. 18 h 50, 21 h 30, ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13 h 30, 16 h 10 — **I Love Trouble** mer. jeu. 18 h 45, 21 h 30, mar. jeu. 13 h 15, 16 h — **Mother's Boys** ven. sam. dim. lun. mar. 19 h, 21 h 15, ven. sam. dim. lun. mar. 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45 — **Renaissance Man** 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30 — **Wyatt Earp** 13 h, 16 h 45, 20 h 30

**FAUBOURG SAINTE-CATHERINE:** (849-3456) — **The Flintstones** 13 h, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 20 — **Wolf** 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30 — **Wolf** 13 h 30, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 45 — **Four Weddings and a Funeral** 13 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 30, sam. 13 h 45, 16 h 20, 21 h, lun. et mer. 13 h 45, 16 h 20, 21 h 30 — **Baby's Day Out** Bref aperçu sam. 19 h —

**GOETHE INSTITUT:** (499-0905) —

**GREENFIELD PARK:** (671-6129) — **Le roi lion** 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 05 — **Si la vie vous intéresse** ven. sam. dim. lun. mar. mer. 18 h 45, 21 h 15, ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 13 h, 15 h 45 — **Blown Away** jeu. 19 h 10, 21 h 40 — **I Love You** mer. jeu. 18 h 45, 21 h 15, mer. jeu. 13 h 15, 16 h — **Pour en finir avec papa** ven. sam. dim. lun. mar. 19 h 15, 21 h 30, ven. sam. dim. lun. mar. 13 h 30, 16 h 15

**IMAX:** Vieux-Port de Montréal (496-4629) — sam. et dim. **Le secret de la vie** sur terre 10 h 15, 11 h 15, 13 h 15, 14 h 15, 15 h 15, 16 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 — **The Secret of Life on Earth** 12 h 15, 18 h 15 — **Titanica** v. l. 21 h 30

**IMPÉRIAL:** (288-7102) **La Reine Margot** 12 h 10, 15 h 15, 18 h 20, 21 h 35

**LAVAL:** (688-7776) — **Renaissance Man** ven. sam. dim. lun. mar. 18 h 15, 21 h, ven. sam. dim. lun. mar. 12 h 45, 15 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **I Love Trouble** mer. jeu. 18 h 40, 21 h 20, mer. jeu. 13 h 15, 16 h — **Lion King** 12 h 15, 14 h 20, 16 h 25, 18 h 30, 20 h 35, dern. rep. sam. 22 h 40 — **Lion King** tous les jours 11 h, 13 h 10, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35 — **Obsession** 13 h 20, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 35, dern. rep. sam. 23 h 40 — **Le petit Boudha** ven. sam. dim. lun. mar. mer. 18 h 20, 21 h 05, ven. sam. dim. lun. mar. mer. jeu. 12 h 40, 15 h 25 — **Blown Away** jeu. 18 h 30, 21 h 15 — **Getting Even** With Dad 12 h 15, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 40, dern. rep. sam. 23 h 55 — **Maverick** 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **Wyatt Earp** 13 h, 17 h, 21 h — **Le Roi Lion** 11 h 10, 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35 — **Le Roi Lion** 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 40, 20 h 50, dern. rep. sam. 22 h, 55 — **Beverly Hills Cop III** 19 h 25, 21 h 45, dern. rep. sam. 23 h 40 — **Pour en finir avec papa** 12 h 10, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25, dern. rep. sam. 23 h 45

**LAVAL 2000:** (849-3456) — **Les Pierrafeu** 13 h 30, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25 — **Clanches!** 14 h, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 35

**LOEW'S:** (861-7437) — **Lion King** 11 h, 13 h 05, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — **Renaissance Man** 12 h 40, 15 h 30, 18 h 15, 21 h, dern. rep. ven. sam. 23 h 35 — **Wyatt Earp** 12 h 30, 16 h 30, 20 h 30 — **Little Boudha** 12 h 50, 15 h 45, 18 h 35, 21 h 15, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — **Maverick** 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 50

**OMEGA:** (647-1122) — **Loup** 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 30 — **Maverick** 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30 — **Louis** 19 h 13 h, 15 h 30, 19 h 15, 21 h 30 — **Le filc de Beverly Hills** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30

**PALACE:** — **Nothing to Lose/A Woman Scorned** ven. sam. dim. lun. mar. 20 h 10, ven. sam. dim. lun. mar. 13 h 16 h 35 — **Pour en finir avec papa** mer. jeu. 19 h 20, 21 h 30, mer. jeu. 13 h, 15 h 05, 17 h 10 — **Obsession** 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20 — **When a Man Loves a Woman** 13 h 45, 16 h 20, 18 h 45, 21 h 10 — **Cowboy Way** 13 h 10, 17 h 10, 19 h 10 — **With Honors** 15 h 10, 21 h 10 — **Sirens** 13 h, 18 h 20 — **Schindler's List** 14 h 50, 20 h 10 — **Le corbeau** ven. sam. dim. mar. mer. jeu. 19 h 15, 21 h 15, lun. 21 h 15, ven. sam. dim. mar. mer. jeu. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, lun. 13 h 15, 15 h 15

**PARISIEN:** (866-3856) — **Mina Tannenbaum** 12 h 50, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 10 — **Rupture** 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 35 — **Le Filc de Beverly Hills** 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 — **Si la vie vous intéresse** 13 h, 18 h 35 — **Le mythe de l'organisme masculin** 15 h 50, 21 h 30 — **Le petit Boudha** 12 h 35, 15 h 20, 18 h 25, 21 h 05 — **Le roi lion** 11 h, 13 h 10, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 40 — **Pure formalité** 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 20

**PINE DE STE-ADÈLE:** (229-7555) — **Wolf** 18 h 45, 21 h 25 — **Getting Even** with Dad 19 h — **City Slickers** 18 h 45, 21 h 20 — **Renaissance Man** 18 h 35, 21 h 20 — **Wyatt Earp** 20 h 30

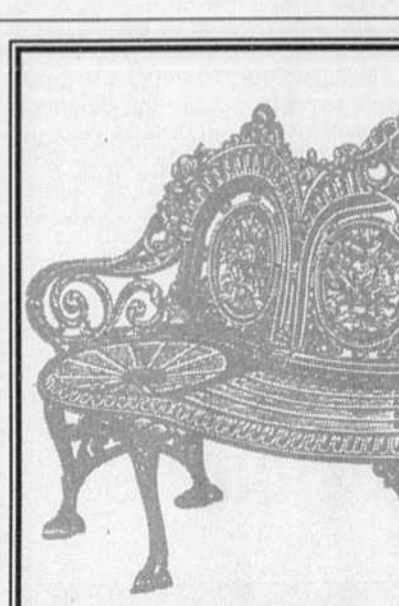
**PLACE ALEXIS NIHO:** (849-3456) — **Speed** 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 35 — **City Slickers** 13 h 30, 16 h, 19 h

h, 21 h 30, sam. 13 h 30, 16 h, 21 h 30, dim. 13 h 30, 19 h, 21 h 30, mer. 13 h 30, 16 h, 21 h 30 — **Little Big League** Bref aperçu sam. à 19 h 30, dim. 15 h 30, mer. jeu. 13 h 30, 16 h, 19 h 10, 21 h 30 — **Backbeat** ven. au mar. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

**PLACE LONGUEUIL:** (849-3456) — **Clanches** 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 — **Les Pierrafeu** 13 h 30, 15 h 30, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40

**PLAZA CÔTE DES NEIGES:** (849-3456) — **Getting Even** With Dad 13 h 45, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 20, dim. 15 h 30, 19 h 10, 21 h 20 — **Baby's Day Out** Bref aperçu dim. 13 h 30 — **The Flintstones** ven. au mar. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25, mer. jeu. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 25 — **City Slickers** 2 ven. au mar. 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 25, sam. 13 h 30, 16 h 10, 21 h 25, dim. 13 h 30, 19 h, 21 h 25, mer. jeu. 21 h 25 — **Little Big League** Bref aperçu sam. 19 h 30 et dim. 15 h 30, mer. jeu. 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 25 — **Four Weddings and a Funeral** 13 h 45, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 30 — **Speed** 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 30 — **Wolf** 13 h 35, 16 h 25, 19 h, 21 h 35 — **Renaissance Man** ven. au mar. 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 30, mer. jeu. aucune représentation — **I Love Trouble** mer. jeu. 13 h 40, 16 h 10, 19 h 05, 21 h 30

**TERREBONNE:** (849-3456) — **Wyatt Earp** 13 h, 16 h 30, 20 h, dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Les Pierrafeu** 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h 10 — **Clanches!** 13 h, 15 h 30, 18 h 45, 21 h 15, dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — **Filc de Beverly Hills** III 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — **Maverick** 13 h 10, 19 h — **Si la vie vous intéresse** 15 h 40, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 50 — **Le roi lion** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, dern. rep. ven. sam. 23 h — **Loup** 13 h, 15 h 20, 18 h 50, 21 h 15, dern. rep. ven. sam. 23 h 35 — **Pour en finir avec papa** 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 30



## RÉPERTOIRE des ANTIQUAIRES

Les samedis, cahier Les Arts

Pour réservation publicitaire 985-3322

**VERSAILLES:** (353-7880) — **Le roi lion** 10 h 30, 12 h

## • CULTURE •

S P E C T A C L E

## Sacrée soirée

*La barrière de la langue rend difficile l'appréciation du spectacle du poète Lounis Aït-Menguellet*

PASCALE PONTOREAU

Je me suis laissée dire que les minorités, quand elles revendiquaient une cause, avaient tout intérêt à mobiliser l'opinion en leur faveur en la flattant dans le sens du poil. Eh bien, la communauté berbère, elle, semble ignorer ce lieu commun!

Tout a commencé par cette espèce de pluie bâtarde, soi-disant rafraîchissante, qui se prenait pour une giboulée de mars. Puis, un jeune homme nous a interdit de passer sur de Maisonneuve afin de rejoindre l'antre de la Place des Arts parce qu'une équipe installait le chapiteau du festival de jazz... agaçant. Et le comble nous fut réservé au théâtre Maisonneuve qui accueillait, samedi soir dernier, le poète kabyle Lounis Aït-Menguellet à l'initiative de la Fondation communautaire berbère qui agit depuis 1993

à Montréal à l'organisation d'activités socio-culturelles.

Le premier quart d'heure fut réservé à Ben-Mohammed, un homme «à l'avant-garde de la poésie contestataire kabyle». Le public riait, applaudissait, ponctuait de joyeux youyou... en berbère dans le texte, pardon en *tamazight*. Palpitant pour les rares spectateurs incultes, invités par la Fondation, qui ne comprenaient pas un traitre mot. Arrive ensuite le maître auteur-compositeur-interprète Lounis Aït-Menguellet à la guitare — un petit look Brassens dans le port négligent de la jambe sur une chaise — accompagné d'un joueur de bendir (Saïd Ghezli) et d'un autre (Djaffar Aït-Menguellet) alternant pipeau et synthétiseur.

Au bout de 45 minutes, aucune parole n'avait encore été prononcée en français. Non seulement la musique

était d'une linéarité désolante mais rien n'était fait pour me motiver à rester. Je n'en sais pas plus ni sur les revendications berbères ni sur la spécificité culturelle kabyle. C'en était insultant. Je me sentais comme une journaliste japonaise qui aurait assisté à un spectacle de Vigneault organisé le soir de la Saint-Jean à Tokyo par la Délégation générale du Québec de la capitale nipponne.

Quel était le but de cette soirée communautaire qui aurait pu se tenir dans un sous-sol d'église bien à l'insu de tous? Une «gargarisation» collective sur les malheurs des opprimés ou un spectacle de musique à part entière qui, promu et conçu pour un public plus large, aurait pu sensibiliser l'opinion sur les malheurs d'une autre minorité — les Québécois étant plutôt fervents de ce type d'attractions. Mais comment

apprécier quoi que ce soit — a fortiori prendre position, émettre un commentaire ou (horreur) porter un jugement — quand on ne possède pas un soupçon de connaissance et que personne ne fait d'effort pour vous en transmettre. J'aurais dû m'informer avant; cela dit je ne suis pas pour apprendre toutes les langues pratiquées dans les spectacles auxquels j'assiste. Mais je ne suis qu'une simple «rapporteuse» d'événements et je me dois d'être à l'image d'un public moyen, public qui consulte rarement une encyclopédie avant de se rendre à un concert. Alors quand la musique n'est présente que pour soutenir un propos socio-politique et non comme un art en soi... on décroche. C'est ce que j'ai fait avant de devenir franchement dérangeante pour mes voisins. Domage.

Se divertir en français Washington

## La France avant le Québec

Washington (PC) — Que faire ce soir à Washington? Un film en français? Ou une pièce de théâtre?

Il n'y a qu'à écouter France Fréquence, à la radio, pour s'informer. Et puis s'il n'y a rien d'intéressant, il sera toujours possible de louer le dernier succès du cinéma français, ou un bon vieux Fernandel, au club vidéo Version française.

Il y a une certaine vie culturelle en français à Washington. Mais elle est surtout française, et bien peu québécoise. L'ambassade du Canada s'est donné un programme culturel, mais il est essentiellement de langue anglaise.

«Mon but est de faire connaître la qualité de notre culture aux Américains et de faire la promotion du Canada par les arts, a expliqué le conseiller culturel de l'ambassade, M. Curtis Barlow. Comme le public que je vise est américain, la majorité de ce que je fais est en anglais.»

Par comparaison, le Ciné-Club de l'ambassade de France présente des films en français à toutes les deux semaines. L'ambassade reçoit régulièrement dans ses locaux le Comité tricolore, un ensemble d'associations de langue française qui vont de l'Association des anciens combattants à La Joyeuse Boule, qui regroupe les pétanqueurs passionnés de la région. Les membres de ces associations sont surtout Français. Plusieurs ont élu domicile à Bethesda,

une banlieue de Washington, tout près du lycée français Rochambeau.

C'est à Bethesda que Donna et Remy Sayada ont installé leur club vidéo Version française. En France, les Sayada faisaient de la distribution de films américains. Arrivés à Washington il y a un peu plus de deux ans, ils ont décidé de faire l'inverse: distribuer des films français aux États-Unis. Puis, ils ont ouvert Version française.

Jean Gabin, Louis de Funès, Belmondo, tout y est. Mais à part *Jésus de Montréal*, *Les Tisserands du pouvoir* et *Les Fous de Bassan*, il y a bien peu de films québécois.

Mme Sayada a expliqué que sa clientèle était surtout composée de Français, d'Américains désirant apprendre cette langue et de professeurs de français, et que tout ce beau monde avait de la difficulté avec l'accent québécois.

Didier Rousselet, lui, a installé son théâtre Le Néon dans une autre banlieue de Washington, à Arlington, en Virginie. Arrivé aux États-Unis en 1986 pour un contrat d'enseignement, il a voulu poursuivre une carrière théâtrale qu'il avait initiée à Paris.

Le Néon ne fait pas encore ses frais, mais année après année, ses spectacles attirent de plus en plus de spectateurs. M. Rousselet a indiqué qu'il cherchait à établir un équilibre entre les spectacles en anglais et en français.

□ sous-titré / codé

## LA TÉLÉVISION DU LUNDI EN UN CLIN D'OEIL

| RÉSEAU       | CF | VD | 18h00 | 18h30                         | 19h00                                   | 19h30                            | 20h00                                                                             | 20h30                                      | 21h00                 | 21h30                                                                                    | 22h00             | 22h30                | 23h00                                                         | 23h30                            | 24h00 |
|--------------|----|----|-------|-------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------------|---------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------|
| RC           | 2  | 4  | 4     | Ce soir                       | Fred & Cie                              | Taquinons la planète!            | Cinéma: La folle histoire de l'espace—Am. 87 □ Avec Bill Pullman et Daphne Zuniga | Le Téléjournal □ Le point / sport / météo  | Fred & Cie            | Politique fédérale                                                                       |                   |                      |                                                               |                                  |       |
| TVA          | 10 | 7  | 7     | Le TVA □ éd. 18 hrs           | Secrets de famille                      | Sous le signe du faucon          | Les héritiers du rêve                                                             | Minisérie: (2e/4) Avant et après Hiroshima | Ad Lib                |                                                                                          |                   |                      | Le TVA, éd. réseau □ TVA sports et loterie                    | La vie au Québec                 |       |
| TQS          | 35 | 5  | 5     | La guerre des clans           | Quelle histoire!                        | Sonia Benezra                    | Cinéma: Cauchemar en haute mer—Can. 93 Avec Kate Jackson et Kenneth Welsh         | Le Grand Journal □                         | Sports plus □         |                                                                                          |                   |                      | Sports plus extra                                             | Cinéma                           |       |
| RQ           | 17 | 8  | 8     | Passe-Partout                 | Le monde merveilleux de Disney (1ère/2) | Omni science                     | Route des vacances                                                                | L'été en ville                             | Beau et chaud         |                                                                                          | Racines (7e/12)   |                      | Route des vacances                                            | L'été en ville                   |       |
| TVS          | 15 | 15 | 15    | Des jardins d'aujourd'hui     | Des chiffres et des lettres             | Journal □ de F2                  | Vision 5                                                                          | Téléobjectif                               | Bas les masques       |                                                                                          | Tell quel         | Le soir 3            | Chronique de l'Hôpital d'Armentières (5e/10)                  | Bas les masques                  |       |
| CBC          | 6  | 13 | 13    | Newswatch                     |                                         | Max Glick □                      | The Nanny □                                                                       | The Fresh Prince... □                      | The Fresh Prince... □ | News □                                                                                   | Just for □ Laughs | Mom P.I. □           | Northwood □ WKRP In □ Cincinnati                              | The Munsters                     |       |
| CTV          | 12 | 11 | 11    | Pulse □                       |                                         | Entertainment Tonight □          | The □ Simpsons                                                                    | Evening Shade □                            | Murphy Brown □        | Cinéma: Babies—Am. 90 Avec Lindsay Wagner et Dinah Manoff                                |                   |                      | News □                                                        | The Arsenio Hall Show □          |       |
| CBS          | 3  | 3  | 3     | News                          |                                         | News □                           | Entertainment Tonight □                                                           | Dave's □ World                             | The □ Nanny           | Murphy □ Brown                                                                           | Love & □ War      | Northen Exposure □   | News                                                          | Late Show with □ David Letterman |       |
| NBC          | 5  | 16 | 16    | News                          | News □                                  | Jeopardy! □                      | Wheel of Fortune □                                                                | The Fresh Prince... □                      | The Fresh Prince... □ | Cinéma: Tonya and Nancy: the Inside Story—Am. 94 □ Avec Alexandra Powers et James Wilder |                   |                      | News                                                          | Wimbledon Update                 |       |
| ABC          | 22 | 22 | 22    | News                          | News □                                  | Star Trek: □ The Next Generation |                                                                                   | Day One □                                  |                       | Ciné: Dead or Alive: the Race for Gus Farace—Am. 91 □ Avec Tony Danza et Dan Lauria      |                   |                      | News                                                          | Nightline □ Commercial Programs  |       |
| PBS          | 57 | 27 | 14    | ITN World News                | The Nightly Business...                 | The MacNeil/Lehrer Newshour □    |                                                                                   | I'll Fly Away □                            |                       | Cinéma: Hamlet—G.-B. 48 Avec Laurence Olivier et Jean Simmons                            |                   |                      | Eastenders                                                    | America with □ D. Wholey         |       |
| PBS          | 33 | 14 | 27    | The MacNeil/Lehrer Newshour □ |                                         | The Nightly Business...          | Trailside: Make...                                                                | The Civil War (2e / 5)                     |                       |                                                                                          |                   | Making the Civil War | Ciné: The October Man—G.-B. 48 Avec John Mills et Ed. Chapman |                                  |       |
| MUSIQUE PLUS | 20 | 20 | 20    | Musique vidéo (17h30)         | Cinémaclip (18h45)                      | Rock velours                     |                                                                                   | En ligne                                   |                       |                                                                                          |                   |                      |                                                               |                                  |       |
| MUCH MUSIC   | 26 |    |       | 19h / Fax                     |                                         | Malcolm McLaren                  |                                                                                   | Big Ticket: The Cure Live                  |                       | Vidéoflow                                                                                |                   |                      |                                                               |                                  |       |

Donnez l'espoir  
qui fait  
vivre.



Merci de votre aide  
bénévole.



LA FONDATION CANADIENNE  
DU REIN

« JE VOUS  
RECOMMANDE  
D'INVESTIR  
DANS UN QUOTIDIEN  
QUI TIRE  
LES AFFAIRES  
AU CLAIR. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR INC.), vous manifestez votre appui à un quotidien qui donne un sens aux chiffres. Un quotidien vigilant dont les prises de position contribuent à la vitalité économique de notre société.

En devenant actionnaire, vous contribuez au renouvellement du journal et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent en deux phases la restructuration financière du journal.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec.

Seconde émission par voie de prospectus  
SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix : 1 \$ l'action

Souscription minimale : 500 actions ordinaires

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 500 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

5

NOTE : Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 Tél. : (514) 985-3333 Téléc. : (514) 985-3310.

LE DEVOIR

## LE DEVOIR

## CULTURE

MUSIQUE  
CLASSIQUE

MARIE LAURIER

Un seul langage pour  
les 100 musiciens  
de l'OMJM

Fondé au Centre d'arts d'Orford, l'Orchestre mondial des Jeunes musiciens réunit depuis 20 ans des musiciens de différentes cultures à travers le langage universel de la musique. Cette formation comprend sa 3e tournée au Québec dont deux concerts différents dans leur région mère de Sherbrooke. Le premier aura lieu le 22 juillet au théâtre Centennial de Lennoxville et sera en quelque sorte le coup d'envoi de la tournée; le second sera présenté le 1er août, à la salle Maurice-O'Bready. L'orchestre se produira également dans deux autres villes québécoises, à Lachine le samedi 23 juillet et à Joliette le vendredi 29 juillet, ainsi que dans deux villes ontariennes, à Belleville, le dimanche 24 juillet, et à Parry Sound, le mardi 26 juillet.

Ainsi du 22 juillet au 1er août prochain, plus de 100 musiciens de 40 pays différents auront eu l'occasion de se connaître puisqu'ils arrivent le 7 juillet pour une session de perfectionnement en compagnie de huit musiciens chevronnés d'ici qui les feront travailler en petits groupes. Ces professionnels sont les violonistes Denise Lupien et Francine Lupien-Bang, Moshe Hammer, alto, Vladimir Horloff, violoncelle, René Gosselin, contrebasse, André Moisan, bois, Albert De Vito, cuivre et Louis Charbonneau, percussion. Il y aura ensuite des répétitions en *tutti* sous la direction du chef d'orchestre d'origine chinoise, En Shao.

Pour le chef de chœur des 200 voix, Jean-Pierre Guindon, parmi les six concerts prévus au programme de la tournée de l'OMJM, ceux de Joliette et de Sherbrooke — rappelons les dates des 29 juillet et 1er août — revêtiront un caractère particulier car ils proposent des œuvres célèbres de Beethoven, soit *Fantaisie pour piano, chœur et orchestre*, op. 80 et *Ode à la joie de la Neuvième symphonie*. Il y aura six solistes et un chœur regroupant 200 voix provenant de l'Ensemble vocal et du chœur symphonique de Sherbrooke ainsi que du chœur Amadeus.

En plus d'être un chef de chœur fort en demande, Jean-Pierre Guindon est aussi professeur et il fait partie de différents jurys de concours; on lui doit aussi la direction du chœur de 3000 voix pour la messe chantée au parc Jarry lors de la visite du pape en 1984. Parmi les solistes vocaux invités, mentionnons Michèle Boucher, soprano, Sonia Racine, mezzo-soprano, Mark DuBois, ténor et Russell Braun, baryton.

Le concert de Sherbrooke accueillera le pianiste Michel Fournier et celui de Lanaudière le pianiste Marc-André Hamelin.

A titre de responsable de ce projet, M. Pierre Goulet nous apprend que parmi les 40 pays participants, deux en sont à leur première expérience au sein de l'OMJM, soit la Chine populaire et la Thaïlande. Il ajoute que l'équipe de travail mobilise 350 personnes dont un grand nombre de bénévoles et que le campus de l'université Bishop devient alors le lieu de rencontre et de fraternité de toute une jeunesse pour qui la barrière de langue s'estompe bien vite.

Depuis trois ans la région de Sherbrooke, qui a eu l'heureuse idée de devenir le siège social de l'Orchestre au campus de Bishop, a investi 175 000 \$ pour accueillir l'OMJM sur son territoire. Des retombées économiques directes ou indirectes de la présence de ces quelque 100 musiciens ont été évaluées à plus d'un million de dollars, soit un retour de près de sept fois la somme investie. Des considérations fort utiles à rappeler par les temps qui courent, me semble-t-il. Renseignements: (819) 820-1000.

## I Musici en France

L'Orchestre de chambre I Musici de Montréal sera en France du 29 juillet au 5 août pour des concerts aux festivals de Cannes, de

Saint-Cyr sur Mer et de Chamonix. Le voyage commence justement à Cannes le 30 juillet, dans le cadre du festival Les Nuits musicales du Suquet. La soliste sera la violoncelliste Sophie Rolland qui interprétera un concerto de Boccherini. Le programme comprend également des œuvres de Borrodine et de Tchaïkovski. Ce festival a été fondé il y a 18 ans par le pianiste français Gabriel Tachino. Le 2 août I Musici sera à Chamonix pour les semaines musicales du Mont-Blanc le 4 août au Festival de Saint-Cyr sur Mer situé près de Marseille.

## Place aux compositeurs du Québec

Après son dernier disque dédié au compositeur tchèque Martinu, le prochain enregistrement d'Angèle Dubeau chez Analekta sera consacré entièrement aux compositeurs québécois Claude Champagne, Jacques Héту, André Prévost, François Dompierre, Jean Papi-neau-Couture, André Mathieu et Rachel Laurin. Ce 11e disque de la violoniste réalisée avec la pianiste Louise-Andrée Baril à l'église Saint-Augustin de Mirabel devrait être lancé à l'automne.

## À retenir: 790-ARTS

Pour ceux qui n'ont pas encore fait leur choix ou qui n'ont pas retenu les détails de la programmation des différents festivals de musique classique, Bell vient à leur aide et fournit un numéro de téléphone où on vous les communiquera: 790-ARTS.

## Feu Jean Vallerand

Je viens tout juste d'apprendre le décès de Jean Vallerand (1915-1994), musicien, compositeur et ancien critique de musique au DEVOIR de 1952 à 1961. Il me souvient avoir souvent entendu ses commentaires aux émissions culturelles de Radio-Canada et avoir été fort impressionné par sa vaste culture. Sincères condoléances à sa famille.

PHOTO CLIVE BARDA  
Sophie Rolland

## Intéressantes eaux troubles à l'horizon

L'EX-FEMME DE MA VIE  
Comédie de Josiane Balasko adaptée par Michel Tremblay. Avec Diane Lavallée, Francis Reddy, Patrice Coquereau et Pascale Desrochers. Mise en scène, René-Richard Cyr. Décor, Alain Singher. Au Théâtre des Cascades, près de Dorion. Du mercredi au vendredi à 20h30 et le samedi à 19h et 22h.

MICHEL BÉLAIR  
LE DEVOIR

La frontière entre la tragédie et la comédie est souvent très mince. Les éléments de base sont presque toujours les mêmes et le passage de l'une à l'autre ne s'explique la plupart du temps que par une question de registre. Le fait par exemple de voir réapparaître, après six ans d'absence, la femme qui vous a quitté alors que vous l'aimiez par dessus tout sans oser lui avouer, n'est pas, en soi, tragique ou comique. Tout dépend de votre réaction. De ce que «l'apparition» fera remonter en vous. Et qui vous fera traverser la situation de façon drôle ou tragique.

Or, il se trouve que c'est précisément ce genre d'eaux troubles que Michel Tremblay s'évertue à explorer depuis plus de 25 ans. Depuis la création des *Belles soeurs* qui est une pièce tout aussi tragique que comique. Il n'y a donc pas de hasard dans le fait que René-Richard Cyr ait demandé à Michel Tremblay d'adapter *L'ex-femme de ma vie* de Josiane Balasko pour le Théâtre des Cascades, puisque cette pièce, qui a fait courir le tout Paris, joue précisément dans ce registre.

Pour les curieux, disons-le tout de

Francis Reddy, Patrice Coquereau et Diane Lavallée dans *L'ex-femme de ma vie*, une adaptation de Michel Tremblay.

suite: oui, cette adaptation sent le Tremblay à plein nez. Comme celles de Tennessee Williams qu'il avait faites pour le Quat'Sous il y a déjà des lustres. Par la langue surtout et par la vivacité et l'intelligence des répliques. Grâce à cette présence de Tremblay, cette version de *L'ex-femme de ma vie* fait la preuve que même si l'entreprise correspond en tout point aux paramètres du genre, il n'est pas nécessaire de tomber dans la facilité à tout prix pour faire le succès d'une pièce.

L'intrigue de la comédie de Josiane Balasko est pourtant simple — simple pas absente. Luc est un écrivain à la petite semaine qui vit plutôt bien en publiant toutes sortes de choses sous des pseudonymes différents. Alors qu'il attend une de ses maîtresses et que le champagne est au frais voilà que se pointe Francine (Diane Lavallée), son ex-femme, enceinte jusqu'aux yeux. Son premier réflexe, en homme qui a refait sa vie et qui est devenu play-boy par la force des

choses, est de la foutre à la porte à son tour. Évidemment, il n'y parviendra pas. Bien au contraire, on s'en doute.

Le grand mérite de la mise en scène de René-Richard Cyr est de ne pas avoir traité ce matériau comme une grosse farce bouffonne. Ce que certains animateurs estivaux n'auraient pourtant pas hésité à faire. Merci! Même sur le mode léger, Cyr, tout comme ses comédiens, prend plaisir à nous faire sentir constamment cette zone trouble si chère à Tremblay. A chaque instant, la pièce pourrait verser dans un univers tout autre.

Non pas que *L'ex-femme de ma vie* soit un chef-d'œuvre: on n'en demande pas tant. Mais simplement que cette production du Théâtre des Cascades ne se pose pas en divertissement bébé ou la moindre réplique est prétexte à fou-rire. Malgré les *one liner* brillants, les clin d'oeil à l'univers de Tremblay — comme les fameuses lunettes noires de Francine qui peuvent faire penser à celles du Marcel de *Marcel poursuivi par les chiens* — et les revirements de situation plus ou moins inattendus qui caractérisent le genre, jamais *L'ex-femme de ma vie* ne bascule dans la facilité et le ridicule.

Diane Lavallée et Francis Reddy — surprise! — sont presque toujours justes. Patrice Coquereau est excellent dans son rôle de psychiatre de taverne et Pascale Desrochers réussit à être drôle sans tomber dans le loufoque.

En bout de ligne, il ne reste plus qu'à poser la question: je rêve ou il est vraiment possible d'aller au théâtre en été?

Lounis Aït-Menguellet

À la défense  
de la culture berbèreCLÉMENT TRUDEL  
LE DEVOIR

Lounis Aït-Menguellet est un poète qui aurait bien aimé conserver l'anonymat. Les circonstances ont voulu qu'il devienne l'un des porte-étendards de la langue et de la culture berbères et qu'il débouche sur une action de militant.

Il fut incarcéré quelques mois en 1985, mais ce fut une erreur du régime algérien qui n'avait pas calculé la force de symbole que revêtait ce poète pour les Kabyles.

Aït-Menguellet prend acte des progrès réalisés quant à la promotion du *tamazight* (langue berbère) — des livres sont édités dans cette langue que parle 30% de la population d'Algérie — mais il ne s'en satisfait pas: «Il nous reste à obtenir le plus important, le plus dur, soit de faire entrer le *amazight* à l'école, obtenir sa reconnaissance officielle», car l'enseignement dans sa langue maternelle est le lot d'écoles «parallèles».

Passe encore pour lui de traduire, d'expliquer à des étrangers le message que véhicule sa poésie: «c'est moins pénible que de devoir traduire à des gens de son propre pays qui renient cette langue, qui l'oppriment et qui n'acceptent pas que la création et la production viennent de cette langue». Une partie de l'élite intellectuelle algérienne appuie toutefois la lutte pour la reconnaissance officielle de la spécificité berbère, le plus fréquemment parmi les Berbères «arabisés». «Le combat continue toujours, il n'a pas véritablement abouti», glissera-t-il, évoquant avec fierté le printemps de Tizi (1980) et ces journées d'octobre 1988 où la jeunesse algérienne a exprimé son ras-le-bol.

Vivant simplement dans son village natal, Ighil Bwamas, cet auteur-interprète qui se produisait samedi dernier à la salle Maisonneuve (voir la critique en page B 7) s'accroche d'une notoriété qu'il fait le plus souvent servir à des causes sociales, concrètes — comme de verser les recettes d'un récépissé à une commune qui a un urgent besoin de puits! Il en est à sa première sur le continent américain. Son premier souci est de vérifier si une communauté berbère peut l'accueillir dans les endroits où il se produit, mais il ne dédaigne pas les «affinités» qu'il suppose dans le terroir québécois.

Tout récemment, ses œuvres (livres et cassettes) ont été retirées des librairies marocaines parce qu'il avait déploré l'arrestation de jeunes Marocains pour délit d'opinion («je continue de me renseigner sur cette affaire, car trois d'entre eux risquent de lourdes peines»).

D'ailleurs son incarcération en 1985 était due surtout au fait, dit-il, que devant 6000 spectateurs, en banlieue d'Alger, il avait osé souligner qu'il ne fallait pas oublier ceux qui subissent la prison en raison de leurs opinions.

Chantre de l'amour, de la nostalgie, subtil détracteur des vices politiques grâce à des allégories qui, longtemps, lui ont permis de contourner la censure, Aït-Menguellet met en garde contre les clichés, les formules éculées qui tendraient à accoler aux Kabyles un traitement non égalitaire à la femme. Fier des racines millénaires de sa culture, il présente comme «une nécessité, voire une exigence, la défense de la tradition sans laquelle on ne serait rien».

Dans sa manière d'aborder la politique, il y a chez lui de l'anti-Kipling, dans les 222 vers par exemple de *A mmi* (Mon fils) quand il dit «ce n'est ni l'instruction ni le courage qui feront de toi un chef... n'hésite pas à tuer si tu veux gouverner, il faut que tu aies les mains rouges». Une très belle anthologie bilingue de ses chansons a paru en 1989 chez La Découverte/Awal, due à Tas-sadit Yacine.

Ce poète se sent interpellé par tous les élans en faveur de la liberté. Il note que, ironie du sort, en Algérie, ceux que l'on nomme intégristes ont un temps milité «avec nous» quand il fallait s'ériger contre la dictature. S'en prendre aujourd'hui aux intégristes dans un monologue, ce serait «se mettre du côté de cette dictature». Un choix qu'il ne se résout pas à faire.

Le littéraire de 44 ans a «une sainte horreur de la politique». Il dit avoir refusé bien des propositions de la part de partis qui sont devenus importants (il avait fait campagne pour la liberté d'association). Par choix, Aït-Menguellet demeurerait en retrait, on le sent très bien en conversant avec lui. Il juge par exemple bénéfique l'avènement d'une presse libre mais, sauf pour la génération montante, la classe des journalistes qui a connu le régime de la langue de bois peut difficilement s'adapter au nouveau climat: «vous le savez, la peur s'installe, beaucoup fuient; les journalistes avaient peur du pouvoir, ils ont peur maintenant d'un autre pouvoir... ça remet en cause pratiquement cette liberté d'expression naissante».

Dans ses écrits et dans ses actes, Lounis Aït-Menguellet conserve la ténacité qu'il sait bien ancrée chez les Kabyles. Il ajoute avec sagesse que «le danger véritable pour nous (Kabyles) c'est quand il n'y aura pas de danger» et que pourront se distendre les liens de solidarité qui soudent les Kabyles lorsqu'on les menace de perdre langue et culture.

MUSIQUE POPULAIRE

Un premier disque  
pour Denis Rainville

GUYLAINE MAROIST

Denis Rainville affirme qu'il est laid, pas trop intelligent, qu'il ne sait pas chanter, qu'il connaît au plus quatre accords sur sa guitare et que si ses chansons ont été gravées sur le disque compact que je tiens entre mes mains, c'est que le hasard a commis une grave erreur.

De l'autodénigrement qui cache sûrement un ego de lion... Comme l'Outaouais, qu'on prétend culturellement désertique, qui cache des artistes de talent comme Rainville.

Né à Hull et ayant grandi à Touraine, village à proximité de Gatineau, cet artisan de chansons *contry-Rive-gauche*, étiquette conçue par son arabe de gérant Jamil Azzaoui, s'est bonifié sur la rive gauche de la rivière Outaouais. A 15 ans, ce fervent de Simenon et de Pennac déserte l'école, s'improvise imprimeur, métier qu'il exerce toujours d'ailleurs, et se met à écrire ses propres vers sur les mélodies de Beau Dommage. Grisé par la chanson, il ramasse des bouteilles de bières pour acheter sa première guitare. «75\$ de bouteilles à deux cents la grosse».

«Finalement, des débuts bien décevants, laisse tomber le sympathique chanteur. Je n'avais aucun talent. Je n'avais rien pour moi. J'étais laid, j'avais pas de blonde, j'étais nul, j'étais pauvre. Pis imagine, ché même pas jouer de la guitare encore».

Rainville fait quand même de l'assez bon boulot pour s'attirer un jour un petit fan club, capter l'attention de Azzaoui, gérant de Dan Bigras, et remporter le premier concours auquel il participe, *Tout nouveau, tout show*, organisé par Radio-Canada et primant des artistes de l'Abitibi et de l'Outaouais.

«Té nous autres, on est le plus grand trou de cul du Québec. Au Québec, on pense que la région est rattachée à Ottawa et à Ottawa, on pense qu'elle est rattachée au Québec. Résultat: personne ne fait rien. Alors, Radio-Canada a pensé de faire un concours de chansons comprenant l'Outaouais et l'Abitibi, les deux plus grands orifices rectaux du Québec. C'est

mon frère qui m'a incité à participer et qui est allé porter les cassettes».

Pas responsable des dégâts donc. Mais l'artiste de 31 ans fait quand même exprès pour que ce soit beau, ces petites histoires qu'il chante sur des mélodies toutes simples. Je parierais même que lorsqu'il fait résonner sa chaude voix de baryton, qui rappelle parfois celle de Ferland, et que ça sonne bien, il y est pour quelque chose.

Et s'il néglige la rime, Rainville soigne ses vers. Des chansons comme *Parti pour rester ici*, *Il n'y avait que nous deux* ou *Madame Tranquille*, ça se met sans problème à côté d'un cantilène signé Rivard ou Piché. «J'aime mieux écrire des histoires que des états d'âme. J'ai pas envie de faire chier le monde avec mes problèmes. C'est pas important que les gens savent que j'aime une fille à en mourir, ou que ça m'énervé que les Noirs se retrouvent plus souvent en prison que les Blancs».

L'injustice me fait chier, mais ça ne me tente pas d'être Paul Piché. Pas pantoutte. Ça me tente de parler de vraies affaires, comme le cul, l'amour, l'argent... pis ma grand-mère. C'est plus important que les gens trouvent que je suis un rigolo».

Dérision au menu. Dans *Je t'aime bien*, la tête de Turc est un mec qui se fait toujours balancer par les filles le sempiternel «Je t'aime bien, mais juste comme ami». Air connu. Alors que dans *Parti pour rester*, c'est les post-baby-boomer qui passent au *cash*. «C'est un portrait de la génération à laquelle j'appartiens. Ceux qui ont manqué le bateau du hippisme, qui ont trippé sur les voyages. A une époque, je voulais toujours être parti. Je voulais parler espagnol, chinois, anglais, n'importe quoi, mais quelque chose d'autre que le français. Je voulais être ailleurs. Mais aujourd'hui, je me retrouve ici. Et à chaque fois qu'on veut aller ailleurs, on arrive juste ici. La vie est une grosse banlieue nommée «Surveillance aérienne». Comment ça se fait qu'on peut avoir des rêves aussi grands et une réalité aussi petite?»

PARTI POUR RESTER ICI

Denis Rainville, *Les Disques Leïla*, 1994.Le Festival des francophones  
se bute au mauvais temps

Ottawa (PC) — Victime d'une température maussade, le Festival des francophones du monde devra à nouveau éponger un déficit, d'un montant «indéterminé» mais «assez sérieux», a fait savoir hier à Ottawa le président de l'événement, Charles Cloutier.

Les responsables du festival, dont le budget d'opération était cette année de 1,2 million \$, devront ajouter ce déficit à celui-ci accumulé ces dernières années, de l'ordre de 145 000 \$.

«Il est impossible de dire le montant exact car on attend d'autres recettes, mais ce ne sera pas un déficit léger», a déclaré M. Cloutier, rencontré quelques instants avant le spectacle de clôture du 19e «Franco», mettant en vedette Daniel Bélanger. «Quant à l'affluence sur les différents sites, le décompte n'est pas encore terminé», a-t-il ajouté.

M. Cloutier se dit abasourdi par la guigne qui s'acharne sur le Franco depuis maintenant trois ans. «Les gens ne sortent pas et on les comprend, a-t-il fait remarquer. Par exemple, pour la scène Air Canada, on comptait beau-

coup sur le spectacle de Jean-Pierre Ferland pour créer de nouvelles habitudes. Mais c'est un temps de canard qu'on a eu mercredi. C'est un peu pour ça que notre nouvelle scène n'a jamais vraiment démarré».

Autre facteur important pour les dirigeants du Franco, la prévente du carnet-passeport n'a pas atteint les sommets espérés. «On voulait en vendre 15 000 mais on en a vendu environ 11 000. C'est nettement en-dessous de nos prévisions. Et il ne faut pas oublier que la prévente de macarons nous protège contre la pluie. Les 11 000 personnes qui ont acheté un macaron en pré-vente sont des mordus du Franco. Les autres préfèrent attendre et acheter un laissez-passer quotidien. Ils se protègent ainsi contre la pluie».

M. Cloutier a aussi constaté que les festivaliers consommaient de moins en moins de bière. «C'est tout à fait normal. Le public est de plus en plus conscient. A compter de l'an prochain, on va attacher moins d'importance aux revenus provenant de la vente de bière».